

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme

epau

Laboratoire Architecture et Environnement



Mémoire

Pour l'obtention du diplôme de
MASTER EN ARCHITECTURE
Option : Architecture et Environnement

Thème

L'appropriation des espaces communs extérieurs dans les grands ensembles

cas d'étude: Cité Rabia Tahar et Cité El-Djorf

(commune de Babezzouar, Alger)

Présenté par

ELEMDANI Abderrahmane

Mémoire dirigé par : Mme Lebdiri.M

Devant le Jury composé de :

Présidente de jury : Mme Mezouari.F

Examinatrice : Mme Guarbi.M

Examinatrice : Mme Belhai. A

Session février 2016

Remerciement	I
Résumé :.....	II
Liste des figures	III
Chapitre Introductif Démarche Méthodologique de Recherche.....	1
Introduction générale.....	2
1- Problématique.....	4
2- Hypothèses de recherche :	5
3- Objectifs de recherche :	6
4- outils de recherche et méthodes d'analyse	6
5. Structure du mémoire :	7
Chapitre 1: Approche Théorique et Conceptuelle	8
Introduction	9
1.1.Politique de l'habitat urbain en Algérie	9
1.2. Evolution et état actuel des groupements d'habitats en Algérie	12
1.3.Dimensions des espaces dans les opérations des grands ensembles.....	14
1.4.Occupation.....	14
1.5.Définitions	14
1.5.1.Le logement.....	14
1.5.2.L'habitat :	15
1.5.3. Mobilier urbain.....	16
1.5.4.Equipements de proximité.....	17
1.5.5.Le quartier	17
1.5.6.Cadre de vie.....	18
1.5.7. Le loisir	19
1.5.8.Habitant.....	20
1.5.9. Voisinage	20
1.5.10. Espace public.....	20
1.5.11. Espace Semi-Public.....	21
1.5.12. Aménagement urbain	21
Conclusion.....	22
Chapitre 2: Espace public comme lieu d'interactions sociales.....	23
Introduction	24
2.1. Type d'espaces publics :	24
2.1.1. L'espace commun.....	24
2.1.2. L'espace public comme un espace physique	24

2.1.3. L'espace politique	25
2.2. L'espace public, espace fondateur de la société	25
2.3. Caractéristiques de l'espace public	25
2.3.1. Formes de l'espace public	25
2.3.2. Fonctions et usages des espaces publics	26
2.4. Aperçue historique sur les espaces publics	26
2.4.1. L'agora grecque	26
2.4.2. Le Forum Romain	27
2.4.3. L'époque médiévale	27
2.4.4. La renaissance	27
2.4.5. La période classique	27
2.4.6. La période moderne	28
2.5. La perception de l'espace public urbain	29
2.5.1. Eléments de perception	29
2.5.1.1. Les repère	29
2.5.1.2. Les Mesures	29
2.5.1.3. La lisibilité	30
2.5.2. Perceptions et aspiration des citoyens par rapport à l'espace public	32
2.6. Les composantes de l'espace public urbain	33
2.6.1. La rue	33
2.6.2. Le passage	33
2.6.3. Les voies urbaines	33
2.6.4. La place publique	34
2.6.5. La cour	34
2.6.6. L'esplanade	34
2.6.7. Le marché	34
2.6.8. Les espaces verts	35
2.6.8.1. Square	35
2.6.8.2. Cimetière	35
2.6.8.3. Jardin thématique	35
2.7. Rôles et fonctions des espaces urbains publics	36
2.7.1. Rôles des espaces urbains publics	36
2.7.2. Les fonctions des espaces publics	36
2.8. L'appropriation de l'espace public urbain	37
2.8.1. Genèse du concept appropriation de l'espace	37

2.8.2. Définitions	37
2.8.3. Les échelles d'appropriation de l'espace :	38
2.8.3.1. Appropriation individuelle :	38
2.8.3.2. Appropriation collective	38
2.8.4. Les facteurs de l'appropriation de l'espace :	39
2.8.4.1 Les facteurs Socio-économique	39
2.8.4.2 Les facteurs Socio-culturelle	39
2.8.4.3 Le Facteur Géographique.....	39
2.8.5. Le processus de l'appropriation de l'espace :	39
2.8.6. Forme d'appropriation :	39
2.8.6.1 Appropriation physique/spatiale :	39
2.8.6.2 Appropriation symbolique/identitaire :	40
2.9. Exemples renouvellement de grands ensembles dans le monde.....	41
2.9.1 Exemple 01 : Rénovation urbaine du quartier du grand ensemble d'Alfortville,	41
2.9.2 Exemple 02 : Le quartier des grands ensembles de mesley	49
2.9.3. Exemple 03: Tai Kai Public Estates en Chine	54
Conclusion :	58
Chapitre 3: Contexte et Réalité des Grands Ensembles en Algérie	59
Introduction	60
3.1. Situation et contexte urbain du cas d'étude	61
3.2. Choix du cas d'études :	62
3.3. Quelle forme urbaine du grand ensemble :	63
3.3.1. La densité du bâti :	63
3.3.2. La hiérarchie spatiale :	65
3.4. Elements de perception de l'espace public au sein des deux cités	66
3.4.1. Les repères :	66
3.4.2. La mesure :	68
3.4.3. La lisibilité :	69
3.5. La perception des espace et les besoins de vivre de l'oeil de l'habitant :	70
3.5.1. Résultat du Questionnaire entretenu :	70
Conclusion.....	74
Conclusion générale	75
Perspective de recherche :	77
Bibliographie :	78

Remerciement

Avec l'aide de Dieu le tout puissant, on a pu accomplir ce modeste travail,

Je souhaite exprimer ici toute ma reconnaissance et mon estime à Mme Lebdiri M. d'avoir accepté de diriger ce travail, ainsi pour sa disponibilité et son aide.

Mes remerciements s'adressent également aux membres du jury qui ont accepté d'évaluer ce mémoire.

Je remercie également Mr. Mohamed Larbi Marhoum, Mr Boukhenfouf Karim pour leurs orientations et conseils qui m'ont été d'un grand apport.

Je tiens également à exprimer ma gratitude à mes parents, mes grands-parents, mes amis et tous les membres de ma famille pour leur soutien, leur assistance et leur amour.

Résumé :

L'histoire de l'urbanisme a fait traverser le monde par une période de « grands ensembles », dont l'objectif principal a été de répondre à la crise de logement, mais ceci portait plus sur la quantité de logement à offrir que sur la qualité de vie qu'il devrait y avoir.

Ce phénomène toucha l'urbanisme en Algérie, et laissa un nombre important de quartiers d'habitats, qui font face aujourd'hui à de nombreux problèmes, essentiellement l'espace public, élément de transition du petit intérieur privé des logements au grand extérieur public qu'est la ville, sensé offrir un cadre agréable ou il fait bon vivre, mais qui aujourd'hui souffre d'une mal-gestion et d'une désertification de la part de ses habitants.

Ce mémoire s'intéresse à l'amélioration de la qualité de vie dans les grands ensembles au profit des espaces résiduels qui n'acquièrent de nos jours souvent pas d'usage particulier, et n'apporte pas une image qu'estiment les habitants avoir de leurs quartiers.

ملخص:

لقد مر العالم في تاريخه العمراني بفترة عرف فيها عمران "المجمعات السكنية الكبرى"، حيث كان الهدف الأساسي منها الاستجابة

لحل أزمة السكن آنذاك، لكن ما ميز هذه الفترة اهتمام المعمرين بكمية السكنات المنتجة دون الاهتمام بنوعية هذه الأخيرة.

هذه الظاهرة العالمية ميزت كذلك العمران في الجزائر، حيث خلفت عددا هائلا من المجمعات السكنية، والتي تعاني في

يومنا هذا من العديد من المشاكل، وخاصة في ما يخص الفراغات العامة التي تمثل مساحات الانتقال التدريجي من الفراغ الداخلي

الصغير الخاص للسكن الى الفراغ الخارجي الكبير العام المتمثل في المدينة، والذي يفترض ان يوفر الجو والملائم لعيش السكان في

امان، بينما يعاني في الوقت الحالي من سوء التسيير و من هجرة السكان منه.

البحث التالي، يهتم بالبحث عن كيفية لتحسين نوعية العيش في المجمعات السكنية في الجزائر و

ذلك عن طريق الفراغات العامة المحيطة بها، والتي لا تحتوي استعمالات خاصة في الوقت الحالي، ولا تساهم في الصورة الحسنة التي

ينتظرها سكان هذه الأحياء.

Liste des figures

Figure 01: Grand ensemble Alfortville, France, source : image satellite Google Earth.	3
Figure 02: Grand ensemble Beb Ezzouar, Algérie, source : Halim Faidi Photographies	3
Figure 03: L'agora de Millet,.....	26
Figure 04: Place des Vosges, Paris, Source : Google image	28
Figure 05: Le nouveau paysage de la ville moderne, avec la verdure et les arbres au premier plan. Dessin de le Corbusier. Source : Google image	29
Figure 06: Schéma représentatif de l'appropriation de l'espace en zone résidentielle,S: auteur.	38
Figure 07: Transformation du site du grand ensemble avant et après la construction	41
Figure 08: Photo aérienne du quartier du grand ensemble d'Alfortville avant la rénovation	42
Figure 09: Carte illustrant les objectifs initiaux du projet.....	43
Figure 10: Carte illustrant les six chantiers de réhabilitation des espaces publics	44
Figure 11: Carte illustrant les sous-opérations du sous-projet de l'allée central.....	45
Figure 12: L'entrée nord du mail avant et après le projet	46
Figure 13: La « place des grands » avant et après.....	47
Figure 14: L'entrée sud avant et après le projet	47
Figure 15: Le centre du parc avant et après le projet	48
Figure 16: Les travaux de Créteil Habitat-Semic	49
Figure 17: Construction La rénovation de la rue Casalis	53
Figure 18: Construction de la nouvelle médiathèque	53
Figure 19: Image illustrant un espace public au cœur du quartier	54
Figure 20: Image illustrant un espace de détente au sein de l'ensemble d'habitat.....	55
Figure 21: Image illustrant l'accès vers le groupement d'habitat	56
Figure 22: Image illustrant les accès aux parkings.....	56
Figure 23: Image illustrant du cœur du quartier.....	56
Figure 24: Image montrant une vue de haut du cœur du quartier	57
Figure 25: Géolocalisation de la commune de Bâb Ezzouar sur la carte d'Algérie.....	61
Figure 26: Localisation de la commune dans la wilaya d'Alger	61
Figure 27: Vue aérienne des deux ensembles, Source : Image satellite (modifiée par l'auteur).....	62
Figure 28: Carte illustrant la densité du bâti dans les deux cas d'étude.....	63
Figure 29: Carte illustrant la densité du bâti dans le tissu de la ville d'Alger centre, source : mapametro.com.....	64
Figure 30: Carte illustrant la densité du bâti dans le tissu de la casbah d'Alger	64
Figure 31: Carte illustrant le tracé viaire des deux cité Rabia Tahar et ELDjorf	65
Figure 32: Carte illustrant l'absence d'hierarchie de voirie à la Cité Rabia Tahar	66
Figure 33: Panorama montrant la monotonie des formes à l'interieur de la cité ELDjorf	67
Figure 34: Alignement sur la rue des Freres Djeknoun limite sud est de la cité Rabia Tahar	67
Figure 35: La Mosquée Elforkan repère à l'interieur de la cité Rabia Tahar	67
Figure 36: Image illustrant l'abandon des espaces immenses au pied des immeubles de la cité Rabia Source : photographie de l'auteur	68
Figure 37: Accès de de la cité Rabia Tahar a partir du boulevard de l'université bordé de végétations qui dissimulent l'effet de demesure qu'il ya deriere, Source : photographie de l'auteur	68
Figure 38: Image illustrant la confrontation directe d'un acces d'immeuble avec la rue sans espace intermédiaire assurant cette transition.....	69



Chapitre Introductif

Démarche Méthodologique de Recherche

Introduction générale

Le problème de l'habitat en Algérie reste crucial malgré les multiples tentatives pour éradiquer la crise. Les immenses groupements d'habitat restent l'action majeure adoptée par les autorités du pays qui a plus marqué la lutte contre cette dernière, s'ajoute à cette tentative quelques opérations d'auto-construction et de promotion immobilière.

Depuis l'indépendance, et même quelques années avant, les opérations de construction massive de logements, lancées par l'état, en Algérie ont donné naissance à ce qu'on appelle « Grands ensembles ».

Pierre Merlin et Françoise Choay proposent de définir le « grand ensemble » comme « un groupe d'immeubles locatifs comportant un nombre élevé de logements. A partir des années 1950, ce terme s'est répandu pour désigner des groupes de grandes dimensions d'immeubles locatifs, implantés dans des zones d'aménagement ou périmètres d'expansion urbaine spécialement délimités. Ces immeubles ont toujours un minimum de quatre niveaux au-dessus du rez-de-chaussée et jusqu'à plusieurs dizaines.

Les espaces intercalaires sont aménagés en aires de stationnement, en espaces verts ou en terrains de sport.

Aujourd'hui ces ensembles recouvrent une réalité mondiale qui n'est pas forcément uniforme mais d'une grande variété de composition, elle se présente sous différentes formes selon la configuration urbaine de chaque opération et son contexte de réalisation, aussi bien sur le plan architectural et urbain que sur le plan de la composante sociale, qui se traduit par les différents types de populations destinées à y être logées.

En Europe les grands ensembles souffrent aujourd'hui de nombreux problèmes sociaux et urbains, de ce fait une grande partie des projets urbains actuels, travaille principalement sur cette question et tente de la résoudre.

Les grands ensembles en Algérie ont une apparence fortement ressemblante à ceux que l'on trouve en France ou dans les pays européens en général. Les deux figures suivantes illustrent cette ressemblance :



Figure 01: Grand ensemble Alfortville, France, source : image satellite Google Earth.



Figure 02: Grand ensemble Beb Ezzouar, Algérie, source : Halim Faidi Photographies

En 1970, après l'indépendance et dans l'absence d'une planification urbaine à cette époque, le gouvernement algérien a opté pour la construction des ZHUN (Zone d'Habitat Urbain Nouvelles), une procédure équivalente à celle des grands ensembles, pour parer aux besoins urgents en logements encore plus affirmés par l'exode rural massif et l'explosion démographique sans précédent qui ont suivi la libération nationale.

« Les Z.H.U.N virent progressivement le jour à travers pratiquement toutes les villes du pays, se présentant sous forme de milliers de logements collectifs standard. Réalisés la plupart du temps au coup par coup, ces zones ne changeaient pas d'aspect et de configuration d'un programme à un autre, d'un projet à un autre. Elles semblaient, de prime abord n'avoir fait l'objet d'aucune analyse profonde des besoins réels de la population et de leur évolution dans le temps.

Tout comme la politique des grands ensembles, la procédure de cette question ZHUN s'est révélée inapte à suivre quantitativement le rythme de demandes de logement, et inapte à répondre qualitativement aux besoins des habitants. Les problèmes communément posés par les grands ensembles sont reproduits dans les ZHUN en Algérie mais avec plus d'acuité. »¹

Cette réalité représente aujourd'hui en Algérie, un nombre important de formes urbaines différentes, ces dernières découlent d'une réflexion basée essentiellement sur la quantité de logements à produire pour faire face à la demande, et non sur la qualité de vie à y produire ni à la configuration urbaine qui en résulte, par conséquent ces entités sont mal connectées à la ville ou plus loin encore, elles ne sont pas connectées entre elles.

1 - <http://thesis.univ-biskra.dz/1116/2/Introduction.pdf>.

Habiter ces ensembles perd de son sens du fait que les pratiques et les échanges sociaux dans la ville ne trouvent pas leurs supports spatiaux.

Pour pouvoir répondre aux différents objectifs et à la problématique de l'objet de cette recherche, le mémoire est structuré en quatre chapitres :

Le premier chapitre intitulé : approche théorique et conceptuelle, il retrace le processus historique de la politique de l'habitat en Algérie. Il porte aussi, sur la définition des différentes notions relatives au thème abordé, allant du quartier jusqu'au cadre de vie.

Le second chapitre porte sur la question de l'Espace public comme lieu d'interactions sociales et sa définition, sa fonction, son rôle, ses enjeux et son organisation, et surtout en milieu résidentiel et plus précisément par rapport aux grands ensembles, qui constitue le sujet principal de ce travail de recherche.

Le troisième chapitre, il aborde la problématique de l'espace public des grands ensembles dans le contexte algérien par des exemples palpables qui sont à l'image d'un grand nombre de quartier de logement en Algérie, ceci afin de cerner les dysfonctionnements et les problèmes qui se posent de près, et d'analyser les effets sur l'image du quartier et également sur les habitants. Ce chapitre fait aussi l'état des résultats obtenus suite à l'analyse approfondie des données collectées du terrain de recherche.

Ce travail de recherche contient aussi une conclusion générale qui est consacré à l'évaluation finale des résultats.

1- Problématique

Ces phénomènes ont fait l'objet d'une attention particulière de la part des scientifiques et des professionnels de l'urbain qui sont arrivés à identifier les causes qui les alimentent et les problèmes dont souffrent les ensembles d'habitat collectif.

Les espaces libres conçus pour être des espaces verts, des espaces de jeux, et de vrais espaces de transition de l'échelle de la ville à l'échelle du quartier, des lieux d'échange et de convivialité entre voisins, finissent souvent par acquérir de nouvelles vocations.

L'un des problèmes majeurs qui nuisent au bon fonctionnement de ces ensembles et dégradent la qualité de vie est bien l'espace public qui les entoure, et qui ne joue pas son rôle, ni d'articulateur avec la ville ni de support d'échange et de convivialité entre habitants.

Dans ce travail de recherche nous allons aborder la notion d'espace public dans l'ensemble d'habitat collectif à Alger, connaître les pratiques qui devraient y être et quel usage on en a de nos jours, afin de pouvoir apporter des solutions à leurs dysfonctionnements et offrir aux habitants des espaces adéquats à leurs vrais besoins, afin d'y garantir un environnement sain et un bon cadre de vie.

Pour cela nous avons établi la problématique suivante :

Quel est le vécu actuel des espaces publics des grands ensembles en Algérie aujourd'hui ?
Et quels problèmes rencontrent les habitants des grands ensembles dans les espaces extérieurs de leurs quartiers ?

Comment pallier à leur dégradation et assurer une appropriation pérenne par les habitants des ensembles en question

2- Hypothèses de recherche :

Afin de répondre à nos interrogations et atteindre les objectifs visés, ces hypothèses se présentent :

Hypothèse N1

Des orientations d'aménagement spécifiques et très poussées dans les cahiers des charges doivent figurer des projets d'habitat qui mieux encadrent le volet espaces extérieurs.

Hypothèse N2

La participation des citoyens peut être un des outils de perpétuation de l'urbanité et de la vie en communauté dans les zones d'habitat urbain.

Hypothèse N 3 :

Le manque de gestion et d'entretien peut entremêler la dégradation et la désertion des espaces extérieurs des grands ensembles d'habitat.

3- Objectifs de recherche :

Le présent travail de recherche vise à :

- Faire prendre conscience de la perte graduelle du rôle de l'espace public, notamment son appropriation au sein des grands ensembles d'habitation en Algérie.
- Déterminer les causes de cette détérioration à travers l'analyse d'exemples et d'autres outils de recherche, afin de proposer des recommandations pour permettre sa réappropriation par les habitants.
- faire de ce travail de recherche un outil de références pour les décideurs, à l'échelle communale, pour une réelle concrétisation de l'amélioration du cadre de vie dans les milieux urbains résidentiels.

4- outils de recherche et méthodes d'analyse

En premier lieu, un travail théorique a été réalisé, portant sur la collecte des informations approfondie. Cette opération prend directement appui sur les travaux antérieurs relatifs à la politique des grands ensembles, des espaces publics et d'un certain volet sociologique pour cerner la notion d'appropriations de l'espace.

Parmi les supports documentaires utilisés on : Les ouvrages, les thèses, les publications scientifiques et revues, ainsi que différentes études effectuées sur le terrain relative au thème de recherche.

En deuxième lieu, pour la collecte des données, notre travail sur terrain s'est basé sur deux techniques de recherche qui sont l'entretien et le questionnaire.

Les questions étaient organisées en 3 volets, comportant un nombre de questions variant de (3 à 4) afin de cerner le rapport des habitants à leur quartier les principaux problèmes qu'ils rencontrent principalement en relations avec les espaces publics.

L'entretien a été utilisé avec les habitants du quartier pour recueillir leurs impressions, sentiments et les différents problèmes que ces derniers rencontrent au quotidien. Plus loin encore, l'évolution du cadre de vie et en parallèle la stagnation de ce même cadre sur certains points.


5. Structure du mémoire :

Ce travail de recherche est structuré en quatre chapitres :

- Le premier chapitre retrace l'historique de la politique de l'habitat en Algérie et donc un état de fait, du contexte actuel. Il porte aussi, sur la définition des différentes notions relatives au thème abordé, allant du quartier jusqu'au cadre de vie.
- Le second chapitre est consacré au concept « espace public », sa définition de manière générale, sa fonction, son rôle, ses enjeux et son organisation, et surtout en milieu résidentiel et plus précisément par rapport aux grands ensembles, qui constitue le sujet principal de ce travail de recherche.
- Le troisième chapitre aborde la problématique de l'espace public des grands ensembles dans le contexte algérien par des exemples palpables qui sont à l'image d'un grand nombre de quartier de logement en Algérie, ceci afin de cerner les dysfonctionnements et les problèmes qui se posent de près, et d'analyser les effets sur l'image du quartier et également sur les habitants.

Pour mener à bien l'étude et mieux la contextualiser, le recours à l'entretien ainsi qu'au questionnaire a été de mise.

- Le quatrième chapitre fait état des résultats obtenus suite à l'analyse approfondie d'exemples de restructurations des grands ensembles, à travers le monde.



Chapitre 1: Approche Théorique et Conceptuelle

Introduction

Initiés par les théories urbaines qui ont été développées lors des Congrès Internationaux de l'Architecture Moderne (CIAM) entre 1928 et 1959, l'urbanisme des grands ensembles de logements collectifs conçus sous formes de barres et de tours connut un grand apogée partout dans les pays développés. L'urgence de la crise de logement et la rationalisation de l'urbanisme et de la construction après la Seconde Guerre Mondiale, ont privilégié le recours à ce mode de construction qui s'est répandu dans les années 1950 partout en Europe.²

1.1.Politique de l'habitat urbain en Algérie

En Algérie, après l'indépendance pour parer aux besoins urgents de la population en logements aggravés par un exode rural massif et une démographie galopante, et en l'absence d'une planification urbaine, les autorités ont opté, dans les années 1970 pour la procédure des ZHUN, une procédure équivalente à celle des grands ensembles en Europe.

Les Z.H.U.N virent progressivement le jour à travers pratiquement toutes les villes du pays, se présentant sous forme de milliers de logements collectifs standardisés.

« L'expansion de ces grandes opérations d'habitat n'a pas épargné les villes des pays les moins développés et l'Algérie n'en a pas échappé. Sous la pression exacerbée de la crise du logement, les gestionnaires algériens ont eu recours à ce type d'urbanisme dit « fonctionnaliste » qui permettait d'apporter des solutions rapides grâce aux procédés de standardisation et de préfabrication. Il s'en est suivi l'émergence des zones d'habitat urbain nouvelles « Z.H.U.N » dans les villes algériennes »³

En Algérie la surface libre par habitant est une contrainte réglementaire imposée à l'aménageur. Pour un aménagement correct d'un espace résidentiel, elle est évaluée à 75 m² par logement, soit 12 m² par habitant. Outre le manque d'aménagement, la configuration spatiale des espaces extérieurs rend malaisée toute forme d'appropriation et d'usage.⁴

2- <http://thesis.univ-biskra.dz/1116/2/Introduction.pdf>

3 - <http://insaniyat.revues.org/6944>

4-Zuchelli, A : Introduction à l'urbanisme opérationnel et à la composition urbaine V.3.- Alger, O.P.U, 1984.- p. 172.

Les politiques urbaines en Algérie ont toujours été moulées par la philosophie des doctrines ayant inspiré le modèle de son développement. Elles traduisent une évolution marquée par des mutations qui ont entretenu une crise urbaine patente.

Lors de la première décennie de l'après-indépendance, la question urbaine ne faisait pas partie des préoccupations du nouvel État algérien, même si Alger avait semblé, à un moment, susciter quelques velléités pour organiser sa croissance, par l'institution d'un comité interministériel, le COMEDOR qui impulsa une première étude d'aménagement, mais dont les activités furent gelées, après un laps de temps très court, et sans que, par la suite, sa dissolution n'ait été prononcée.

Les regards étaient portés essentiellement sur le secteur industriel, surtout à partir de 1967, parce que jugé prioritaire, en tant que base d'une économie autocentrée. L'agriculture aussi n'avait pas suscité une attention particulière à son développement, car il fallait d'abord prendre le soin de rassembler les moyens matériels et financiers pour être en mesure d'engager des actions dans ce secteur. Néanmoins, Cela a pu se faire dès la nationalisation des hydrocarbures en 1971.

Cette période correspond pourtant à une forte urbanisation des pôles concernés par cette industrialisation et au rush migratoire que connurent la plupart des villes. C'est également celle où les services et l'administration ont continué à être gérés par des textes issus de la colonisation. En effet, pour des raisons de continuité de fonctionnement, une loi de décembre 1962 a prorogé toutes celles élaborées par l'État français, quand leurs dispositions n'allaient pas à l'encontre de la souveraineté nationale. Les textes relatifs aux plans d'urbanisme rentraient dans ce cadre, puisqu'un décret, pris en 1960, a permis l'application du décret 58-1463 du 31 décembre 1958, concernant les Plans d'urbanisme directeurs et les plans d'urbanisme de détail. Cela devait perdurer normalement jusqu'au mois de juin 1975, date limitant la validité des textes d'origine coloniales dont la substitution a été rendue indispensable par les dispositions d'une ordonnance de 1973. Car, paradoxalement, en 1974, et par l'artifice d'une simple circulaire prise par le ministère des travaux publics, chargé de l'urbanisme, circulaire portant sur la conférence interservices chargée de l'examen technique des documents du PUD, les dispositions d'origine coloniale sont prorogées de fait. Elles ne seront remises en cause que bien plus tard, en 1990, date d'adoption d'une loi relative à l'aménagement et à l'urbanisme.

Dans les programmes de développement, les prémices d'une préoccupation urbaine sont amorcées dans le préambule du plan quadriennal 1970-1973, qui est en fait le premier de la série des plans nationaux, car le triennal 1967-69 est destiné à préparer les conditions d'élaboration d'un véritable plan, en même temps que le code communal (1967) et le code de la wilaya (1969). Parmi les moyens de la mise en œuvre de ce plan, il est question des mesures relatives à « la décentralisation et à l'aménagement du territoire ». Dans le domaine de l'urbanisme, on envisageait de préparer les « travaux de programmation urbaine pour les grandes villes ».⁵

Mais quelle que soit la portée des mesures énoncées par la série des plans nationaux, il reste que leur substance ne reproduit pas le foisonnement des textes ayant marqué l'ensemble de la période qui va de 1970 à 1976, comme la Charte de la Gestion Socialiste des Entreprises (1971), les ordonnances portant constitution des réserves foncières (1974), ainsi que celle relative aux coopératives immobilières (1976) et l'autre concernant les permis de construire et de lotir (1975).

Cette période correspond également à la mise en service des unités de liquéfaction du gaz à Arzew et Skikda et du complexe sidérurgique d'El Hadjar à Annaba, projet déjà annoncé par le Plan de Constantine en 1958, mais non pas avec la même envergure. Entre temps, la croissance urbaine atteint des taux très importants, et c'est dans ce contexte, d'ailleurs, que sont lancées les études de plans d'urbanisme qui ont couvert, d'abord, les grandes métropoles, puis toutes les villes d'une taille supérieure à 10 000 habitants, ensuite, celles de 5 000. Enfin, pour mener à bien les actions sectorielles et les prescriptions des plans d'urbanisme, on initia une nouvelle procédure grâce la mise en œuvre des Plans Communaux de Développement et, pour les grandes villes, des Plans de Modernisation Urbaine. Ces plans doivent permettre le passage de la simple nomenclature d'investissements isolés à un programme cohérent tenant compte des actions décidées aux niveaux central et régional.

Mais parmi tous les programmes de développement, ce n'est qu'avec le deuxième plan quadriennal (1974-1977) que l'État exprime sa grande préoccupation en matière d'urbanisme, en lançant une politique de production de masse des logements, par la création des Zones d'Habitation Urbaine Nouvelles (ZHUN), mais qui, à l'usage, se révèlent, très anonymes. Ces zones constituent, le plus souvent, soit des agrégats à la

5 - Dr. Salah BOUCHEMAL Mutations Agraires En Algérie Editions L'harmattan, 1997

périphérie des villes, soit des enclaves sans lien organique ou fonctionnel avec leur contexte. D'ailleurs, leur dénomination, sous le rapport du volume (cité des 300 ou 1 500 logements...), ou sur celui du constructeur (cité SONATIBA, cité SICED...) est là pour comprendre comment elles sont vécues.⁶

« L'ère des ZHUN est quasi exclusive, elle démarre précisément en 1975, et l'ouverture des chantiers n'épargne même la capitale, malgré la structure spécifique d'aménagement dont elle a bénéficié et l'approbation de son Plan d'Orientation Générale (POG) qui eut lieu la même année. Parallèlement, on créa également un autre type de zone spécialisée, les zones industrielles (ZI) dont la mise en œuvre obéit à des concepts purement classiques (proximité des grandes infrastructures, éloignement des centres...), mais aussi à un véritable rapport de forces exercé entre secteurs au niveau central. Car très souvent, on assiste à une implantation de zones industrielles, non pas en vertu des cohérences supposées des plans spatiaux, mais là où le tout puissant ministère de l'industrie juge utile d'implanter tels ou telle industrie, en se référant à des critères qu'il établit tout seul. »⁷

1.2. Evolution et état actuel des groupements d'habitats en Algérie

Quelques années après la réalisation de ces ensembles d'habitat, d'innombrables dysfonctionnements, dont les méfaits à ce jour sont caricaturalement pressentis par les utilisateurs, ont commencé à se manifester.

Apparents à travers l'état déplorable des espaces communautaires extérieurs et intérieurs, qui subissent les phénomènes d'indues appropriations et de dégradations et parfois même de vandalisme. Les espaces libres conçus pour être des espaces verts, des espaces de jeux, finissent souvent par se transformer en dépôts anarchiques d'ordures, les façades subissent des altérations diverses allant des simples graffitis à des endommagements notables.

« ...Le tout étant plus ou moins accompagné sur le plan social par une déliquescence urbaine, une distorsion des relations de voisinage, un climat d'indifférence générale, d'insécurité voire de risques d'agression ».⁸

Ces dysfonctionnements sont un symbole de nuisance et de délabrement, soit pour les Z.H.U.N ou même pour les cités nouvellement attribuées, qui se dégradent rapidement infligeant aux occupants, des malaises et des contraintes quotidiennes épuisantes.

6 - Dr. Salah BOUCHEMAL Mutations Agraires En Algérie Editions L'harmattan, 1997

7 - <http://ainbeida.voila.net/urbain.htm> consulté le 02/05/2015.

8 - <http://thesis.univ-biskra.dz> consulté le 02/05/2015

Les formes de ces malaises sont diverses : L'isolement de ces cités par rapport à la ville, crée des difficultés de satisfaire les besoins quotidiens d'achat ou de services urbains. L'anonymat de la plupart d'entre elles fait qu'on ne les reconnaît plus comme des lieux d'habitat mais des dortoirs où l'on vient passer la nuit pour le quitter le matin, L'exemple de " la cité 2056 logements" "320 logements" en sont témoins, manque de contact et la distorsion des relations de voisinage entre habitants dû principalement à l'absence de support spatiale en terme d'espace public et d'aménagement urbains, mais plus cruciale encore est l'instauration d'un climat d'insécurité et d'angoisse confronté aux difficultés induites par la gestion et le contrôle des espaces communautaires, toutes ces condition de vie mène à la dégradation du cadre de vie et du bâti dans ces lieux de résidence.

« Les dégradations commencent par de simples égratignures ou salissures de façades et s'intensifient par le rejet anarchique des ordures ménagères, transformant les espaces extérieurs en véritables dépotoirs. »⁹

« L'absence de distinction entre les domaines privés et publics, crée une confusion dans les usages »¹⁰

Un facteur externe qui participe aussi à la mauvaise gestion et à la dégradation du cadre de vie au niveau des grands ensembles, c'est l'absence de filtre urbain pour empêcher les gens externes de pénétrer certaines zones considérées comme un espace semi public, ce qui génère de l'insécurité et la pratique de certaines

« Très ouverts, ces espaces extérieurs sont aussi dépourvus de tout dispositif de sélection et de contrôle de l'accessibilité. Ils constituent ainsi des lieux de passage pour des populations diverses étrangères aux cités accentuant les risques d'intrusion, les vols et les exactions. Les espaces extérieurs sont de ce fait une source d'anxiété pour les habitants. Facilement accessibles, ils deviennent des lieux de regroupement pour les marginaux. Ils sont utilisés par des adolescents de la cité ou même des étrangers aux pratiques douteuses (abus d'alcool, de drogue, jeux de cartes...). Ces regroupements leur permettent aussi de guetter les déplacements et mouvements des habitants pour procéder aux cambriolages. »¹¹

9 - <http://insaniyat.revues.org> consulté le 05/04/2015

10 - Newman, O. : *Defensible Space.*- New York, Macmillan, 1972.

11- <http://insaniyat.revues.org> consulté le 05/04/2015

1.3. Dimensions des espaces dans les opérations des grands ensembles

Le concept de l'espace libre est introduit à l'histoire de l'architecture par la porte du mouvement moderne s'est matérialisé dans les opérations de construction des grands ensembles, les espaces libres extérieurs sont plus important que dans le tissu colonial de la ville d'Alger et encore plus grand que celle de la médina traditionnelle.

Non seulement il s'agit d'une densité moyenne et souvent faible, mais aussi l'emprise au sol qui est très faible par rapport à la surface destinée à ces projets.

1.4. Occupation

Au départ l'intention était de laisser les espaces extérieurs libres comme des espaces verts de détente, ou l'on plantait quelques arbres et semait des pelouses par ci par là, et des

Aires de jeux pour enfants, mais par le fait que ces espaces soient immenses et non aménagés car on ne donnait plus d'importance au logement, et que le positionnement des aires de jeux ne soit pas étudié, et qu'une fois réalisés, ils soient mal entretenus, mal desservis, et plus loin encore ces surfaces ne sont pas exploités par la population à laquelle elles sont destinées à la base.

On observe dans ces quartiers des séquences vides d'habitants et d'animation urbaine. Ce sont des espaces ni plantés, ni affectés à d'autres usages, composant un espace résiduel devenu terre battue qui n'est pas le statut d'espace public mais un vide urbain.

1.5. Définitions

1.5.1. Le logement

Le Conseil National Economique et Social – C.N.E.S -, attire l'attention des autorités en insistant sur le fait que « le logement est sans conteste, le besoin le plus sensible ; satisfaire une telle demande peut s'avérer un puissant stimulant pour la stabilité des populations ».

Un logement est défini du point de vue de son utilisation. C'est un local utilisé pour l'habitation :

- Séparé, c'est-à-dire complètement fermé par des murs et cloisons, sans communication avec un autre local si ce n'est par les parties communes de l'immeuble (couloir, escalier, vestibule) ;

- Indépendant, à savoir ayant une entrée d'où l'on a directement accès sur l'extérieur ou les parties communes de l'immeuble, sans devoir traverser un autre local.

Les logements sont répartis en quatre catégories : résidences principales, résidences secondaires, logements occasionnels, logements vacants.

Il existe des logements ayant des caractéristiques particulières, mais qui font tout de même partie des logements au sens de l'Insee : les logements-foyers pour personnes âgées, les chambres meublées, les habitations précaires ou de fortune (caravanes, mobile home, etc.).¹²

Le logement constitue un besoin fondamental pour l'Homme ; Charles Abrams le considère comme une nécessité vitale ; pour Robert Leroux le logement répond à trois fonctions : « la protection de l'individu contre le grand vent, la pluie, la neige, le plein soleil, la protection contre les agresseurs tels que les malandrins et la protection de l'intimité contre les indiscrets ». ¹³

Le logement constitue un facteur d'équilibre essentiel pour la cellule familiale et donc pour la société ; c'est aussi un facteur de sécurité et de stabilité ; c'est un moyen d'insertion, d'intégration à la société ; c'est un indicateur de son niveau culturel et social, ce n'est en aucun cas « une simple machine à abriter ». Bob Frommes écrit à ce sujet : « le logement est l'endroit où les gens doivent pouvoir se sentir chez eux ; ils en prennent possession et y expriment leur personnalité ; ils peuvent s'y identifier de manière optimale ».

Charles Abrams considère que « le logement est une forme durable d'investissement ; il réclame des fonds substantiels mais sa rentabilité annuelle demeure faible; il ne procure pas de devises étrangères, rivalise avec l'industrie et l'agriculture pour l'obtention de capitaux, absorbe une main-d'œuvre et des matériaux importants ; il risque même de contribuer à l'inflation ; un pays pauvre, nous dit-on ne peut pas consacrer beaucoup de ressources à la constitution d'un capital à consommer ultérieurement ». ¹⁴

1.5.2.L'habitat :

L'habitat comprend d'abord le logement, quelle que soit sa nature ; il comprend aussi l'ensemble des équipements socio-économiques et les infrastructures de viabilisation.

12- <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/logement.htm>

13, 14 - Bourdin A., 2003, « Urbanisme et quartier. Ce que nous apprend Paris Rive gauche », Terrain, n° 41, pp. 137-148.

J. E. Havel considère l'habitat comme « l'aire que fréquente un individu, qu'il y circule, y travaille, s'y divertisse, y mange, s'y repose ou y dorme ». Pour J. Ion l'habitat « contient en lui-même toute l'articulation entre le domaine construit et l'espace environnant proche ou lointain, géographique ou social ». Le Dictionnaire d'Architecture définit le logement social comme étant : « un habitat subventionné, soumis à des règles particulières de financement et d'attribution ».¹⁵

1.5.3. Mobilier urbain

Selon Wikipédia le mobilier urbain est une notion englobant tous les objets qui sont installés dans l'espace public d'une ville pour répondre aux besoins des usagers.

Des auteurs définissent le mobilier urbain comme « l'ensemble des objets ou dispositifs publics ou privés installés dans l'espace public et liés à une fonction ou un service offert par la collectivité »

Par le terme de mobilier urbain, on désigne tous les objets utilisés dans l'espace collectif. Il est constitué d'éléments fixes ou amovibles disposés en vue de servir les usagers.

Il recouvre l'ensemble des éléments qui participent à l'équipement de l'espace public, bancs et chaises, bornes fontaines, wc, cabines téléphoniques, abribus, supports publicitaires, éclairage, jeux pour enfants, qui participent au confort et aux services offerts aux citoyens.

Mais c'est au 19^{ème} siècle que les équipements légers de la voirie sont codifiés et harmonisés par l'urbanisme haussmannien (vespasiennes, candélabres, réverbères, aubettes ou kiosques, grilles d'arbre, sorties de métro...) sans que le terme de « mobilier urbain » soit utilisé.

Et ce n'est que durant les années soixante que l'expression « mobilier urbain » apparaît. Le terme désigne une volonté d'harmonisation de ces objets et de l'espace public. Il reflète aussi l'émergence d'un marché spécifique d'objets harmonisés par un même fabricant.

« Aujourd'hui, les aménageurs tentent de faire disparaître les objets au profit de la création d'un espace. L'expression « mobilier urbain » est utilisée par analogie pour désigner des objets légers et déplaçables, mais non mobiles, certains préfèrent d'utiliser le terme de « composants urbains ».

Ces changements de configuration de l'espace public s'accompagnent également d'une volonté d'amener plus de végétal dans l'environnement urbain, les arbres et les espaces végétaux reprennent position.

Par ailleurs, le remodelage de la ville a besoin d'une image forte, dont le mobilier est un excellent vecteur ». ¹⁶

1.5.4. Equipements de proximité

D'après L'Institut national de la statistique et des études économiques, on désigne par équipement de proximité, un des équipements retenus dans la liste suivante :

« La Poste - Banque et caisse d'épargne - Réparation automobile et de matériel agricole - Maçon-Plâtrier-peintre - Menuisier - charpentier - serrurier - Plombier – couvreur-chauffagiste - Électricien - Entreprise générale du bâtiment - Coiffure– Restaurant-Épicerie-supérette – Boulangerie – pâtisserie– Boucherie – charcuterie–Fleuriste - École maternelle - École élémentaire - Médecin omnipraticien - Chirurgien-dentiste- Infirmier - Masseur - kinésithérapeute - Pharmacie - Taxi- Gendarmerie-police -École de conduite - Vétérinaire - Collège ». ¹⁷

1.5.5. Le quartier

Il est défini comme Partie d'une ville ayant une physionomie propre, une certaine unité . ¹⁸

Un quartier est une sous-division d'une ville ou d'un village, qui dispose d'une identité assez particulière et dont les habitants partagent un sentiment d'appartenance. Un quartier peut survenir d'une décision administrative des autorités, d'un aménagement (par exemple, un quartier ouvrier crée près d'une usine) ou du simple devenir historique. ¹⁹

La définition des « quartiers » comporte à la fois une dimension géographique qui renvoie à leur localisation dans l'environnement urbain et une dimension sociale et culturelle qui porte en elle la perception du « quartier » par les habitants eux-mêmes. Les « frontières » des quartiers renvoient à la ségrégation socio-spatiale des villes qui est parfaitement lisible dans le tissu urbain depuis le 19ème siècle (Kammerer & Vitoux).

« Dans le domaine de l'organisation sociale, comme pouvait le penser un Raymond Ledrut qui, dans sa *Sociologie urbaine* (1968), fait du quartier une sorte d'échelon « naturel » de

16 - Elearn.univ, <http://elearn.univ-biskra.dz/>

17 - http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=17208&page=flash/if133/if133_.

18 - Lamart.,Nouv. Confid., 1851, p. 23

19 - <http://les.définitions.fr/quartier#ixzz3msLM5X00>

la vie sociale. Celui-ci est désormais de l'ordre des représentations sociales, ce qui n'exclut nullement l'efficacité.

On peut en effet concevoir le quartier comme un ordre spatial, fonctionnel et social. Spatial en ce qu'il fonctionne comme un principe d'organisation spatiale, avec un centre, une périphérie, et des frontières, qui s'inscrit dans un ordre spatial plus large, toujours organisé selon les mêmes principes : l'espace du quartier est une partie de l'espace de la ville, à la fois partie d'un tout et élément spécifique ayant son « identité » et une certaine autonomie. Fonctionnel, dans la mesure où le quartier se définit par la primauté de la fonction d'habitation (sauf dans le cas particulier du centre-ville), à laquelle il associe un ensemble de services qui répondent aux besoins des habitants, tout cela n'excluant pas quelques spécialisations, commerciales, artisanales, industrielles, pour autant qu'elles n'excluent pas ce qui précède. Social, car le quartier est un lieu d'appartenance sociale, avec ses hiérarchies, ses systèmes d'échange, sa culture et, bien entendu, ses processus de contrôle ».²⁰

1.5.6. Cadre de vie

On associe souvent la notion de cadre de vie à l'environnement, pour exemple, en essayant de définir « cadre de vie » on retrouve souvent : lieu où vivent les hommes et les animaux. « Pour l'environnement, la définition est aussi très proche de cette description. Par le terme environnement, nous comprenons souvent nature, biotope, écosystème etc. Or, pour mieux définir un espace dans lequel évoluent des êtres vivants, il faut en général préciser : environnement naturel, environnement urbain, environnement paysager, environnement culturel...

Pour la plupart des personnes interrogées sur la vision de leur cadre de vie, lors d'une enquête effectuée par l'observatoire National de la Délinquance et des Réponses Pénales en Avril 2012, il s'agit de leur quartier. Pour les communes de plus petite taille, les villages, si la notion de quartier ne peut s'appliquer, le cadre de vie est alors le village lui-même.

« La "qualité de cadre de vie" se révèle une notion à la fois objective et facile à identifier en relation avec la dimension naturelle de l'Homme (ex : niveau de décibels pour la nuisance sonore, concentration en éléments pathogènes pour la qualité des eaux, etc.), et à la fois tout à fait subjective en relation avec la dimension culturelle de l'Homme. C'est

20 - Bourdin A., 2003, « Urbanisme et quartier. Ce que nous apprend Paris Rive gauche », *Terrain*, n° 41, pp. 137-148.

cette deuxième dimension qu'il convient d'explorer avec plus de précision parce qu'elle est par définition la plus changeante et aléatoire d'un habitant à l'autre ». ²¹

« Le cadre de vie, comme objet d'étude géographique est un système complexe où les réalités spatiales, sociales, économiques, culturelles se greffent aux éléments de représentation, d'appropriation et de valorisation de l'espace. La recherche de l'amélioration de la qualité de la vie a été pendant longtemps une lutte pour un cadre de vie agréable et décent, pour un meilleur environnement physique sans contrarier toutefois la quête d'un niveau de vie toujours supérieur. C'est issu de ces réflexions que, peu à peu, dans les mentalités, a pris forme le concept de "qualité de la vie", et que celui-ci est devenu rapidement un thème sensible et porteur ». ²²

1.5.7. Le loisir

Selon le Grand dictionnaire terminologique de la langue française, le loisir se définit (touristique, de plein air, etc.) à laquelle une personne se consacre volontairement pendant son temps libre. Dans le milieu de la recherche universitaire, on le définit comme l'ensemble des comportements choisis et à valeur hédoniste auquel une personne, à titre individuel ou en groupe affinitaire, peut s'intéresser ou s'adonner dans son temps libre, avec les ressources dont elle dispose, en rapport avec les gratifications qu'elle en attend.

La notion de loisir est par ailleurs souvent associée à des épithètes ou expressions qui en précisent le contexte, le contenu ou les finalités. Des expressions telles que loisir culturel, scientifique, municipal, sportif, socioéducatif, thérapeutique, touristique, commercial, de masse, individuel, créatif, nautique, communautaire, de plein air sont alors utilisées.

« Reflet des tendances de la société moderne, les significations du loisir évoluent constamment. Elles se traduisent non seulement à travers les notions que sont le temps libre, les activités et la liberté de choix, mais également selon l'état d'esprit, la culture, les espaces, les besoins sociaux et personnels, l'éducation, la santé et autres. Selon un sondage d'opinion, une chose demeure toutefois, même en 2008 : le loisir apparaissait toujours au second rang en importance dans la vie des personnes, après la famille, mais devant le travail, l'argent et les avoirs ». ²³

21 - Sandrine Manusset, Ari Brodach et Laurent Marchais, Dossier 9 | 2007 : Inégalités écologiques, inégalités sociales, <https://developpementdurable.revues.org/3439>,

22 - Noise pollution reduces urban quality of life, Natalia Saulnier et Christine Zanin, p. 121-128, Vol. 78/2 | 2003 La ville, le bruit et le son

23 - http://www.loisirquebec.com/prix_journalisme.asp?id=996, consulté le 20 Aout 2015

Enfin, le loisir est défini comme étant « le temps dont on dispose pour pouvoir faire ce que l'on veut et ce qu'il nous plaît. Le loisir exclue non seulement les obligations de travail, mais aussi le temps investi pour satisfaire les besoins basiques tels que se nourrir et dormir.

L'usage le plus habituel du concept est lié au repos et à la détente. Ceci dit, les loisirs viennent hors des horaires de travail ou à la période des vacances. Il est important de donner un sens aux loisirs (par exemple, en pratiquant un sport, en lisant un livre ou en allant se promener), sinon il est probable que ce temps libre finisse par être ennuyeux ». ²⁴

1.5.8. Habitant

On entend par habitant celui qui habite. Le verbe habiter, quant à lui, se réfère à vivre ou résider.

Il se dit donc, de « Celui, celle qui habite, qui fait sa demeure fixe en un lieu ; de celui qui possède un domaine, une habitation dans une colonie ». ²⁵

La notion d'habitant, par conséquent, peut être considérée suivant des échelles différentes. On peut parler des habitants d'une maison, d'un quartier, d'une ville, etc. Dans une maison ou dans un département, le nombre de personnes est faible par rapport à un quartier, une ville, une province ou un pays.

1.5.9. Voisinage

Dans l'espace, voisinage signifie le fait d'être voisin, c'est la situation d'une personne qui habite près de quelqu'un, ou qui est à faible distance de quelqu'un. Il désigne aussi l'ensemble des rapports existants entre les personnes habitant à proximité les unes des autres.

En sociologie ce terme renvoie souvent à « Unité de voisinage » ou unité collective susceptible de développer la participation à des actions quotidiennes communes : transports, école, magasins, services sociaux.

Enfin, cela peut être la situation d'un lieu, d'un objet qui est à faible distance de quelqu'un ou d'une autre chose ; situation de deux ou de plusieurs choses qui sont rapprochées. ²⁶

1.5.10. Espace public

L'espace est la partie qu'occupe un objet sensible, la capacité d'un terrain ou l'extension que contient la matière existante. L'adjectif public, du latin *publicus*, se dit de ce qui est

24 - <http://lesdefinitions.fr/loisir#ixzz3mi1jtCDu>

25 - http://www.dicocitations.com/definition_littre/12652/Habitant_ante.php#8AG3QLTwywMsgWgH.99

26 - <http://www.cnrtl.fr/lexicographie/voisinage>

évident, notoire, connu, su ou vu par tous, et de ce qui appartient à toute la société et qui est commun au peuple.

« L'espace public est donc l'endroit qui est ouvert à toute la société, au contraire de l'espace privé qui peut être géré ou même fermé dans l'intérêt de son propriétaire.

Un espace public est donc la propriété de l'État et le domaine et l'utilisation de la population générale. On peut dire, en général, que n'importe qui peut circuler dans un espace public, au-delà des limites évidentes imposées par la loi.

Typiquement, l'espace public est un lieu destiné à l'usage social typique de la vie urbaine, comme un parc où les gens peuvent aller à des fins de loisirs ou de repos.

En tant que scénario d'interaction sociale, l'espace public répond à des fonctions matérielles (dans la mesure où il soutient physiquement les activités collectives) et à des fonctions symboliques (il permet l'échange et le dialogue entre les membres de la communauté) ». ²⁷

1.5.11. Espace Semi-Public

Aussi appelés, espaces intermédiaires. « Ces derniers ne se définissent pas par leur caractère intérieur ou extérieur, ils peuvent être aussi bien l'un que l'autre : couloirs, coursives, cages d'escalier, halls d'entrée, cours, jardins, voire même les façades ». ²⁸

1.5.12. Aménagement urbain

Au terme aménagement urbain, on associe souvent, la planification urbaine. Aménager convenablement c'est assurer le bon fonctionnement des villes, et la réussite d'un projet d'aménagement reposent sur la capacité de la collectivité à planifier son développement et à mobiliser les acteurs locaux. Il est important de mettre en œuvre les procédures les plus adaptées, afin de créer des espaces de vie harmonieux qui, dans une perspective de développement durable, répondent aux besoins de la population.

27 - Les Définitions, <http://lesdefinitions.fr/espace-public#ixzz3msIVlzc>, consulté le 23 Aout 2015.

28- Ecopolis, http://www.ekopolis.fr/sites/default/files/docs-joints/EKP-2011-Ecobat_publicprive-synthese_1.pdf, consulté le 23 Aout 2015.

Conclusion

Ce chapitre nous a permis d'immerger dans le vif du sujet « les grands ensembles et leurs espaces publics » doublement ; de manière générale et globale où nous avons donné les définitions des différents termes et notions clés de notre travail pour une meilleure compréhension de ce dernier, et d'un autre côté de manière spécifique où nous avons abordé le sujet de manière contextualisée en Algérie.

Nous avons retracé la politique urbaine de l'habitat de l'Algérie qui nous explique que l'apparition de ce phénomène date d'après l'indépendance dans le préambule du plan quadriennal 1970-1973 qui est le premier de la série des plans nationaux, et qu'il avait pour but de répondre à un problème de crise sociale urgente. Nous retraçons également les différents dysfonctionnements engendrés ; isolement, espaces de dépôt de déchets, dégradation accrue, façades endommagées...

Lors du chapitre prochain nous aborderons l'espace public de manière plus détaillée ; de l'histoire de sa création aux interactions sociales qu'il suscite en passant par ses composantes... le tout appuyé par des exemples de renouvellement à travers le monde.



Chapitre 2: Espace public comme lieu d'interactions sociales

Introduction

Ce chapitre sera consacré au concept de l'espace public, le but étant de définir ce qu'est l'espace public en général, donner sa fonction, son rôle, ses enjeux et son organisation, et surtout en milieu résidentiel et plus précisément par rapport aux grands ensembles, qui constituent le sujet principal de ce travail de recherche.

L'expression "espace public", est récente et n'apparaît qu'à la fin des années 1970. Contrairement à l'espace privé qui délimite l'intimité de la famille, l'espace public est ouvert pour l'ensemble des usagers, c'est le lieu de rencontre par excellence, C'est un espace que s'approprient les individus par leurs activités. Le dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement considère, « l'espace public comme la partie non bâtie affectée à des usages publics, formé par une propriété et par une affectation d'usage »²⁹.

2.1. Type d'espaces publics :

Il faut distinguer l'espace public de l'espace commun et l'espace politique.

L'espace public est un terme polysémique qui désigne un espace à la fois métaphorique et matériel. Comme espace métaphorique, l'espace public est synonyme de sphère publique ou du débat public. Comme espace matériel, les espaces publics correspondent tantôt à des espaces de rencontre et d'interaction sociales, tantôt à des espaces géographiques ouverts au public, tantôt à une catégorie d'action. (<http://www.hypergeo.eu/spip.php?article482>)

2.1.1. L'espace commun

C'est l'espace où s'effectue des échanges commerciaux. Un espace de regroupement social, Le mot « commun » apparaît au 11e siècle, venant du latin *communis*, et il est lié à l'idée de communal et de communauté. Un espace commun est à la fois physique, défini par un territoire, et symbolique, défini par des réseaux de solidarité.

2.1.2. L'espace public comme un espace physique

Il est au départ un espace matériel, C'est la rue, de la place, du commerce et des échanges. C'est en effet la redéfinition du privé qui permet, en contrepoint, d'affirmer et de définir ce qu'est l'espace public. Le mot public apparaît au 14e siècle, du latin *publicus* ; ce qui concerne « tout le monde ». Cela suppose un élargissement de l'espace commun et l'attribution à un espace qui est accessible à tous.

29 - Pierre Merlin & Françoise Choay « dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement », Paris, PUF, 1988, p 273.

2.1.3. L'espace politique

C'est un élément de le plus « petit » des trois espaces. Il est l'espace de discussion de décision et de délibération, la spécificité de la politique moderne démocratique réside dans l'élargissement de l'espace politique. Le mot émerge entre le 13^e et le 14^e siècle, venant du latin *politicus*, et empruntant au mot grec *politike* l'idée essentielle de l'art de gérer les affaires de la cité. Il y'a donc un enjeu supplémentaire par rapport à l'espace public, on parle alors de pouvoir, ou se regroupe en général des bâtiments de pouvoirs, mais aussi un principe de clôture plus strict lié aux limites territoriales.

2.2. L'espace public, espace fondateur de la société

Du politique au public, un certain nombre de sociologues de l'urbain font de l'espace public l'espace fondateur de la société³⁰, un espace de civilisation, qui contribuant de façon significative à renforcer le contraste entre public et le privé. C'est le fruit du processus d'urbanisation dans le courant du XIX^e, c'est l'émergence d'une certaine modernité par rapport à l'individu à travers ses espaces publics.

C'est la ville qui propose aux individués un espace qui leur permet de se libérer, de s'exprimer et de se déplacer, des lieux communautaires, et donc la ville, par ses espaces publics, offre le cadre et les fondements de l'urbanité, de la civilité, de la citoyenneté, de l'ouverture, de la liberté (Grafemyer, 1995).

2.3. Caractéristiques de l'espace public

2.3.1. Formes de l'espace public

L'espace public peut prendre différentes formes, de place ou esplanade, rue, boulevard ou avenue, mais aussi voie périurbaine ou voie rapide. Il prend la forme de d'un jardin, square, grand parc urbain ou bord de rivière, d'un parking ou d'espace intermédiaire en zone industrielle de centre commercial ou de grand ensemble.

Il peut également prendre des formes plus simples ou plus saugrenues telles que talus planté, délaissé végétalisé, îlot directionnel, terre-plein etc... Tous ces espaces, aussi différents soient-ils, participent de façon importante ou définitive à l'image de la ville.

30 - Les espaces intermédiaires dans l'habitat, Amélie Flamand, 2008.

2.3.2. Fonctions et usages des espaces publics

L'espace public est le lieu où s'exercent les activités ou fonctions quotidiennes de l'individu telles que la circulation, déplacements, l'expression le rassemblement, la promenade etc... et où se développent aussi les innombrables pratiques de la vie urbaine telles que le commerce, les services, détente, loisirs, rencontres etc... C'est un lieu où les relations sociales peuvent prendre des aspects très contrastés selon les sites, et leurs configurations social et géographique. C'est aussi un lieu de mixité sociale, et d'appropriations par des groupes sociaux ; lieu d'enclavement ou de convivialité ; lieu de culture et de spectacle ou lieu sans vie.

C'est un espace de sens, de matière, de temps, d'usages et de forme, selon une échelle sensorielle, il est synonyme de paysage vécu et de paysage commun des citoyens.

2.4. Aperçue historique sur les espaces publics

2.4.1. L'agora grecque

Au VI^{ème} siècle avant J-C, le pouvoir faisait appel aux architectes de tous lieux pour l'embellissement des villes. Tous les espaces extérieurs de l'agora, aux places et les voies ainsi que les édifices publics étaient touchés par cet aménagement.

L'agora possédait différents traces, réguliers comme le cas de l'agora de Milet, (Figure 03), ou quelquefois irréguliers comme le cas de l'agora d'Assos.

L'agora fait aujourd'hui partie des symboles d'une convivialité un peu mythique, d'un lieu urbain de vie public collective consciente et organisée.

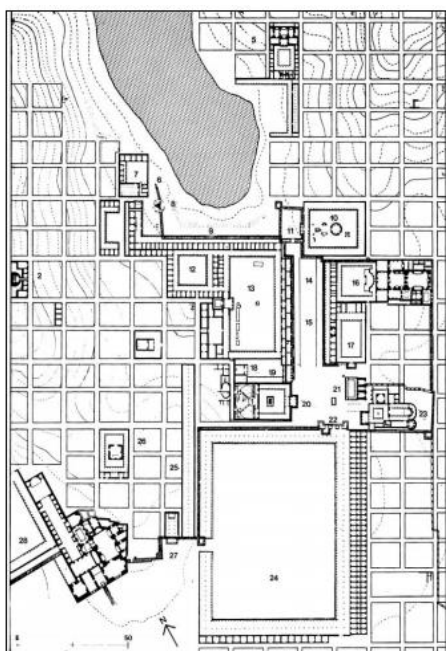


Figure 03: L'agora de Milet,

Source : Leonardo Benevolo, Histoire de la ville, Edition Parenthèses 1994, p.70, 509 pages

2.4.2.Le Forum Romain

La notion de forum, tout comme l'agora. Formait déjà une sorte de réseau de places plus au moins spécialisées et complémentaires.

Situé entre le Capitole et le Colisée, le Forum Romain est un vaste espace où se regroupaient de nombreux édifices de l'époque romaine. Ce sont des endroits intimement liés à la vie civile, sociale et communautaire de la cité.

2.4.3.L'époque médiévale

L'organisation de la ville du moyen âge n'était pas soumise à des règles³¹. L'espace urbain été développé de manière spontanément autour du parvis³², des marchés et des églises. L'habitat à cette époque était dense, et les rues étroites. Les lieux de promenade été souvent des cimetières qu'on retrouvait proximité des édifices religieux. Les places été utilisé pour des rassemblements, et sont souvent mise à l'écart des grands axes de circulation.

2.4.4.La renaissance

À la renaissance on a vécu le retour des traditions antiques, notamment en ce qui concerne le cadre architectural du paysage urbain. La monumentalité et les grandes places royales étaient présentes. L'art urbain n'a d'abord donné lieu qu'à des palais et jardins, des places et des fontaines³³. Ce n'est qu'au 17^{ème} siècle que vont apparaître des actions organisant l'ensemble édifices de places et d'avenues. Contrairement aux rues étroites et irrégulières des villes médiévales, l'urbanisme de la renaissance se distingue par des rues larges, régulières, en étoile ou en circonférence, mettant en perspective l'espace urbain.

2.4.5.La période classique

Il y'a un exemple particulièrement représentatifs de cette l'époque : la place centrale de Grammichele en Sicile et la place des Vosges à Paris, celle-ci a pris sa forme définitive en 1612, à l'origine place royale, à la révolution française, elle deviendra place des Vosges. L'une des particularités de cette place c'est qu'elle est à l'origine d'une formation d'un nouveau type d'habitat ou même de quartiers. Située sur le site à proximité de la bastille,

31 - Ministère de l'équipement et du logement, Espaces publics, Ed. Documentation française, Paris 1992, p 24

32 - Le parvis : place ou espace libre, qui s'étend devant l'entrée principale d'une église

33 - Ministère de l'équipement et du logement, Espaces publics, Ed. Documentation française, Paris 1992, p24.

elle a un aspect extérieur uniforme, sa forme est un carré parfait de 140 m de côté, elle est bordée de 38 immeubles avec des façades identiques³⁴.

La place des Vosges est considérée comme espace appartement à ensemble résidentiel où la présence d'arcades crée un espace d'entrée pour les immeubles et forme une transition entre l'espace public et l'espace privé.



Figure 04: Place des Vosges, Paris, Source : Google image

2.4.6. La période moderne

Le 20^{ème} siècle voit apparaître un urbanisme progressiste, qui est codifié par la charte d'Athènes de 1933, celle-ci fut élaborée par les CIAM³⁵, issu des utopies du 19^{ème} siècle. L'urbanisme progressiste a pour objectif la fonctionnalité, le progrès social et technique et l'aménagement selon un modèle d'espace standardisé. Il impose surtout un zonage et la sectorisation des espaces.

L'espace public n'est désormais qu'un espace vide, vert et isotope. La charte d'Athènes a introduit des concepts nouveaux réduits à quatre fonctions : Habiter, circuler, travailler, se recréer.

Avec cette notion, la continuité du bâti est rompue. Le concept même de rue s'efface³⁶. L'espace public se centralise uniquement autour de lieux publics, et se caractérise par des espaces clos selon différentes formes et dimensions, et destinés à des citoyens usagers.

C'est dans ce contexte qu'en France, à titre d'exemple, qu'on verra de nouvelles politiques visant améliorer le cadre de vie notamment dans les grands ensembles des années 60, et à

34 - Charles Delfont, grandes histoire de la ville, Ed. A. Colin / Masson, Paris 1997, p212.

35 - Congrès internationaux d'architecture moderne

36 - Ministère de l'équipement et du logement, Op. cit, p 26

réhabiliter ou à requalifier les quartiers insalubres, c'est ce qu'on appellera opération «habitat et vie sociale. » .

On verra par la suite dans les années 70 des intitulés tels que « aménagement d'espaces publics : espaces verts, rues piétonnes, places, mise en valeur du paysage urbain, mobilier urbain, », Ce concept est introduit afin de distinguer et mettre en valeur la transition et l'articulation entre le logement et les interventions publiques.

La notion d'espaces publics fera désormais allusion à la fois aux qualités spatiales et aux pratiques sociales.

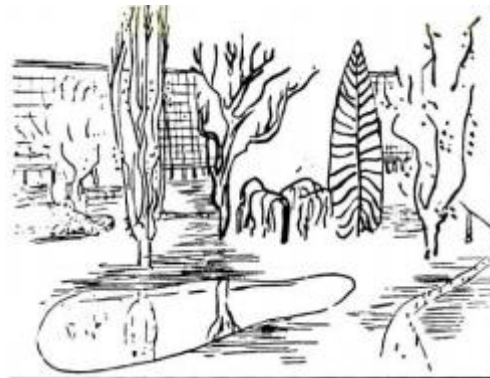


Figure 05: Le nouveau paysage de la ville moderne, avec la verdure et les arbres au premier plan.

Dessin de le Corbusier. Source : Google image

2.5. La perception de l'espace public urbain

2.5.1.Éléments de perception

2.5.1.1. Les repère

Dans une ville, les éléments ponctuels tel que les places, jardins ou éléments structurants, jouent un rôle de repère, on peut les considérer comme des points de convergence et de changement de direction et permettent aussi l'habitant de structurer son espace et de se repérer et se positionner par rapport à la ville ou à la zone urbaine ou il se retrouve.

2.5.1.2. Les Mesures

L'unité de mesure de l'espace urbain est l'homme, ses sens et dimensions. La vitesse par exemple, façonne l'impression sur la ville, selon qu'on se déplace à pied ou en voiture. L'espace urbain public est donc perçu différemment selon le mouvement, dans ce cas, la perception est dynamique. Chacun identifie les espaces à sa manière et suivant ses besoins.

2.5.1.3. La lisibilité

La lisibilité d'un espace urbain associe toujours étroitement l'observation et l'interprétation des divers aspects de la réalité perçue.

Kevin Lynch, spécialiste américain de l'étude des milieux urbains, propose une démarche originale pour tenter d'éclaircir ce champ vaste qui est la perception de l'image par les individus. Il semble que pour n'importe quelle ville donnée il existe une image collective, selon l'aspect sensoriel, qui est l'enveloppe d'un grand nombre d'images individuelles.

De telles images de groupe sont nécessaires à tout individu qui doit agir efficacement dans son milieu, et agir en commun avec ses compagnons. Concernant les images des villes, le contenu que l'on peut rapporter à l'aspect physique peut être classé selon cinq d'éléments : les voies, les limites, les quartiers, les nœuds et les points de repère.

On peut définir ces éléments comme il suit :

2.5.1.3.1. Les voies

Les voies sont les chenaux le long desquels l'observateur ou l'utilisateur se déplace habituellement d'un point à un autre, occasionnellement, ou quotidiennement. Les voies peuvent être des rues, des ruelles, des allées piétonnières, des voies de métropolitain, des canaux, des voies de chemin de fer etc.

2.5.1.3.2 Les limites

Ce sont les frontières entre deux phases, les solutions de continuité linéaires : rivage, tranchées de voies ferrées, limites d'extension, murs. Elle serve de références latérales.

- **Les limites entre espace public et espace privé en habitat**

Les limites séparent des espaces de différentes natures ou appartement à différentes échelles ou formes. On peut les matérialiser par des éléments pour créer des frontières, ou au contraire pour créer une continuité entre ces éléments.

La limite n'est pas toujours représentée par une ligne ; n'étant pas uniquement un tracé, elle peut se traduire en différentes forme ou en un espace appart entier, physique ou symbolique.

- **Les limites dans le paysage**

Les limites sont des éléments marquants qui peuvent être physique ou symbolique faisant partie du paysage, en zone urbaine ou en zone rurale. Dès le Moyen-Âge, c'est la haie

plantée utilisée dans les campagnes qui sert de limite pour tracer une propriété ou un terrain. Actuellement, c'est la clôture qui constitue une forme de limite très présente ; délimiter sa propriété est devenu un réflexe naturel très ancré dans la société. La clôture désigne le désir de chacun de marquer et de délimiter son territoire, les clôtures constituent donc un élément structurant de l'espace.

- **Rôle des limites selon opérations urbaines en milieu résidentiel**

- ✓ Créer une entrée

Certains cas de logements collectifs, situés en retrait par rapport à l'alignement de la rue ou à l'ensemble, surtout pour le cas des grands ensembles, le traitement des limites permet de rendre clairs et lisibles les statuts des espaces publics et privés, et donc de mettre en valeur et distinguer les entrées des ensembles des logements.

- ✓ Organiser les flux de déplacements :

Les limites servent à gérer la fluidité des espaces afin de préserver la sécurité en milieu résidentiel. La façon dont vont être positionnées les limites vont aider à organiser les différents espaces et leur donner une fonction.

- ✓ Organiser les éléments techniques et le stationnement :

La forme de la limite permet d'organiser divers éléments, tels que des éléments techniques, des portails, mais aussi d'organiser le stationnement ou encore de gérer la disposition des conteneurs de tri de gestion de déchets sélectif au pied des immeubles, ou de tracer des aires de jeux ou de délimiter les espaces végétalisés .

- ✓ Créer une continuité urbaine :

Les clôtures, de par leurs auteurs, leurs matériaux et leurs couleurs peuvent contribuer à créer l'homogénéité et assurer une continuité le long de l'espace public.

- ✓ Créer une transition entre l'espace public et l'espace privé

La clôture ou la limite permet une continuité le long de l'espace public, c'est également une transition entre l'espace public et l'espace privé du bâtiment et du jardin. La végétation associée à la clôture privée peut, en débordant sur la rue, participer à animer l'espace public.

2.5.1.3.3. Les quartiers

Les quartiers sont des parties de la ville, d'une taille relative, c'est un espace à deux dimensions, un ensemble résidentiel, l'identification de ces ensembles est toujours possible quand on est à l'intérieur, et si les quartiers se reconnaissent du dehors, on les utilise à l'extérieur comme référence.

2.5.1.3.4. Les nœuds

Considérés comme des points stratégiques de la ville, des points de jonction et croisements ils peuvent aussi être des points de rassemblement.

2.5.1.3.5. Les points de repère

Ce sont habituellement des entités et des espaces physiques qui définissent assez la position : immeuble, enseigne, boutique ou montagne. D'autres points de repères ont surtout une utilité locale. Ce sont les signaux innombrables, vitrines de boutiques, arbres, poignées de portes, ou autres détails du paysage urbain qui remplissent l'image de la plupart des observateurs³⁷.

2.5.2. Perceptions et aspiration des citoyens par rapport à l'espace public

- **Aspirations sensorielles et psychologiques :**
 - ✓ Le plaisir urbain ;
 - ✓ Confort et confiance ;
 - ✓ Le désir d'espace ;
 - ✓ Le désir de nature ;
 - ✓ L'esthétique.
- **Aspirations à des relations sociales :**
 - ✓ Rencontre ;
 - ✓ Communication et pédagogie ;
 - ✓ Culture et spectacle ;
 - ✓ Expression et revendication.
- **Aspirations aux échanges et aux activités économiques.**

37 - Kevin Lynch, L'image de la cite, Ed. Dunod, Paris 1971, p 53 – 57.

- **Aspirations relatives aux déplacements.**
- **Aspirations à l'enracinement.**

2.6.Les composantes de l'espace public urbain

Les éléments structurants d'un espace urbain public sont les espaces qui peuvent servir à tisser un lieu entre les différentes parties qui composent la ville, il s'agit de :

2.6.1.La rue

La rue non seulement un espace de desserte et de circulation c'est aussi le lieu de vie sociale, d'activités commerciales et touristiques ou activités quotidiennes propre à chaque individu passager ou usager. Du latin *ruga* « ride »; la rue est une voie bordée, au moins en partie, de maisons, dans un bourg, un village ou une ville, et souvent identifiée par un nom³⁸. Elle peut être aussi une voie aménagée dans un ensemble urbain entre les propriétés closes, respectant le plus souvent un alignement, et comprenant une chaussée, réservée aux véhicules, bordée de part et d'autre de trottoirs à l'usage piéton.

2.6.2. Le passage

L'étymologie du mot passage remonte au latin "passus" qui veut dire pas et renvoie au mouvement, à l'action de traverser un espace. C'est un lieu ou chemin par lequel il est nécessaire ou commode de passer pour aller d'un point à un autre³⁹. Donc on peut dire que le passage est une petite voie, dans un îlot, ou un quartier. Il a pour fonction de raccourcir, desservir, protéger, ou faciliter la circulation du piéton de manière privilégiée. Il peut être ouvert ou couvert et servir aux activités commerciales. Actuellement «le passage est une voie réservée aux piétons, qui relie deux rues.

2.6.3.Les voies urbaines

La voie urbaine provient du latin "via" et "Uranus", qui signifie Voie de la ville. C'est un espace à parcourir pour aller quelque part. «D'une manière générale, la voie publique est "tout espace du domaine public destiné à la circulation dans les villes. Partie d'une route de la largeur d'un véhicule. Route à trois, quatre voies »⁴⁰.

38 - <http://fr.wiktionary.org/wiki/rue>.

39 - Encyclopédie Universalis. T.17.

40 - Le Robert. Le dictionnaire de la langue française.

2.6.4. La place publique

Du latin "platea" ; la place publique est un lieu public dans un espace découvert généralement entouré de constructions. Les places publiques sont révélatrices du mode de vie urbain dans l'histoire. Elles se construisent soit par apports successifs, soit dans une vie urbaine dans l'histoire. Elles se construisent soit par apports successifs, soit dans une composition unique⁴¹.

2.6.5. La cour

Du latin « " cahors-cahortis "; coin de ferme ». C'est un «espace découvert, entouré de murs ou de bâtiments, faisant partie d'une habitation, d'un édifice administratif, scolaire, qui souvent s'ordonne autour d'elle »⁴². La cour est un élément générateur pour la distribution des bâtiments qu'elle dessert. Dans la composition urbaine la cour est un espace libre communautaire qui assure une liaison avec les espaces publics (rue, boulevards...).

2.6.6. L'esplanade

L'esplanade est un terme dérivé de l'italien "spianare" qui signifie (aplanir). C'est un terrain aménagé devant une place forte, où s'étendant du glacis aux premières maisons de la ville. L'esplanade est également «un terrain aménagé devant un édifice, une maison, pour en dégager les abords. C'est un terrain aménagé sur une hauteur, d'où l'on peut découvrir les environs.»⁴³.

2.6.7. Le marché

Place marchande : Le marché provient du latin "mercatus", qui signifie marchandises. «C'est un lieu public de vente de biens et de services où se tient une réunion périodique de marchands de denrées alimentaires et de marchandises d'usage courant»⁴⁴. Le marché est le lieu public où se rencontrent périodiquement marchands et acheteurs. Il peut être ouvert, occupant rues et places. Quand il est couvert, il prend des appellations différentes selon les pays (bazar en orient, souk dans les pays islamiques...). En résumé, la qualité de la vie sociale d'un milieu résidentiel dans les agglomérations, les villes ou les villages, dépend souvent de la présence périodique de marchés de plein air dans l'espace public. Lieux de

41 - Idem. (40)

42 - Dictionnaire Grand Larousse universel, 1997, in Robert-Max Antoni, Extrait du Vocabulaire français de l'Art urbain, sur www.arturbain.fr

43 - Le Robert. Le dictionnaire de la langue française.

44 - Idem (43) .

spectacle de marchandises permettant la rencontre et la cohésion sociale entre les habitants et les marchands, ils contribuent à l'animation urbaine et sociale.

2.6.8. Les espaces verts

L'espace public est considéré comme une combinaison d'éléments naturels et artificiels. Ces éléments qui sont la végétation, l'eau et les façades qui l'entourent contribuent à l'animation de l'espace et son attraction, l'espace vert comme l'affirme Lynch doit exister avant même que les gens occupent leur nouvel environnement. « L'aménagement des espaces verts n'est pas non plus juste un remplissage de vides entre les constructions mais elle doit être conçue comme une texture complète et continue à travers le site. Une rangée d'arbres visibles de loin marque un axe majeur, tout comme une masse d'arbres définis un espace majeur »⁴⁵.

Il y a diverses formes d'espaces verts, on note :

2.6.8.1. Square

Il s'agit d'un "mot anglais qui veut dire carré, de l'ancien français « esquarre (équerre), et signifie petit jardin public, généralement entouré d'une grille et aménagé au milieu d'une Place»⁴⁶.

Conçu comme un véritable îlot de nature destiné à offrir une alternative à l'insalubrité urbaine, le square s'adresse à tous finalement et accueille une multitude d'activités.

2.6.8.2. Cimetière

Dérivé du latin "coemeterium" et du grec "koimêtêrion", c'est le lieu où l'on dort, généralement béni, le plus souvent clos de murs, dans lequel on enterre les morts. « Chaque pays entretient une idée du cimetière qui lui est propre, et il est frappant de constater que les cimetières diffèrent davantage d'un pays à l'autre que les autres types d'aménagements »⁴⁷.

2.6.8.3. Jardin thématique

Le jardin public est expression contemporaine composée de : - Jardin, du germanique « clôture », terrain généralement clos, où l'on cultive des végétaux utiles ou d'agrément.

45 - Lurch K: Site planing, Edition MIT presse, combridge, 1971.

46 - Le Robert. Le dictionnaire de la langue française.

47 - Merlin et F.Choay, Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, édition : PUF, Paris, 2000, p153

Thématique, du Grec "themnatikos", qui se construit selon des thèmes. « Le jardin thématique désigne, depuis une vingtaine d'années, un jardin public réservé à la promenade et à l'agrément, dont l'organisation évoque un ou plusieurs phénomènes sensoriel, social, plastique, social, plastique, etc.... »⁴⁸.

2.7.Rôles et fonctions des espaces urbains publics

La conception des espaces urbains présente des caractéristiques communes d'un site à l'autre, du centre ancien à la périphérie moderne. Elle amène toujours une réponse à une demande spécifique, une part d'imaginaire et l'utilisation de références et de savoir-faire techniques et architecturaux. L'espace extérieur urbain exerce une fonction primordiale : il donne à vivre, il donne à voir. De lui dépend l'image de marque de la ville. Que l'image soit agressive, rebutante, ou simplement monotone, la perception de la ville est négative. C'est le lieu de la circulation, de la communication, de la rencontre.

2.7.1. Rôles des espaces urbains publics

Le rôle des espaces urbains publics en plus d'être structurant pour la ville se résume en :

- Espaces de communication
- Espaces de stratégies
- Lieux de vie et de sociabilisations quotidiennes

2.7.2.Les fonctions des espaces publics

Le rôle des espaces publics urbains est de satisfaire des besoins sensoriels et psychologiques :

Ces espaces doivent contribuer à la sauvegarde et l'amélioration de la qualité de la vie de l'individu. Les espaces verts doivent aussi être facteur d'équilibre écologique et doit aussi contribué à la beauté de la ville.

Leur structuration doit ainsi assurer les relations sociales spontanées et libres, relier de façon cohérente les espaces ainsi que les lieux d'échanges économiques ceci a pour objectif d'offrir aux habitants des villes des solutions pour améliorer la fréquentation et la qualité des espaces situés entre les constructions.

48 - Le Robert. Le dictionnaire de la langue française.

2.8. L'appropriation de l'espace public urbain

2.8.1. Genèse du concept appropriation de l'espace

L'expression est utilisée en premier par les traducteurs de K. Marx (Labica et Bensussan) en 1985, Du côté des sciences sociales, le terme va connaître un développement, international et pluridisciplinaire vers 1970. Cependant, on n'évoquera des définitions minimalistes que l'on retrouve parfois sous la plume des géographes, de l'appropriation de l'espace comme simple pratique ou expérience vécue de nouveaux lieux⁴⁹.

2.8.2. Définitions

- **L'appropriation** : nom féminin, c'est l'action de s'approprier quelque chose, posséder et faire sa propriété de quelque chose⁵⁰.
- **L'espace** : étendue, surface ou volume dont on a besoin autour de soi.

géographiquement parlant, l'espace est une dimension sociétale qui correspond aux relations établies par la distance entre différentes réalités sociétales⁵¹.

Selon le Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, l'appropriation de l'espace recouvre une notion complexe, encore mal élucidée et dont le contenu diffère d'un auteur à l'autre.

L'appropriation de l'espace, c'est de faire d'un lieu, sa propriété et son territoire et de s'identifier à ce lieu. Il existe plusieurs échelles propres à l'appropriation de l'espace, ce qui nous intéresse dans cette étude c'est l'appropriation de l'espace habité.

Selon C. Norberg-Schultz⁵², habiter quelque part implique qu'un rapport s'est établi entre un être humain et un milieu donné, c'est la capacité de reconnaître son territoire et son espace et de le différencier de tout autre espace.

Dans cette notion, c'est le rapport entre l'habitant ou l'observateur par rapport à son espace habité, et la nature de cet espace (individuel ou collectif, intérieur ou extérieur privé ou commun) comme illustré sur la figure n°6.

49 - Norois revue n° 195 | 2005/2 : L'appropriation de l'espace : sur la dimension spatiale des inégalités sociales et des rapports de pouvoir.

50 - Dictionnaire Larousse.

51 - Wikipédia, Espace et sciences sociales, lien : [fr.wikipedia.org/wiki/Espace_\(sciences_sociales\)](http://fr.wikipedia.org/wiki/Espace_(sciences_sociales)).

52 - Architecte, historien et théoricien en architecture et sciences sociales, né en 1926 à Oslo.

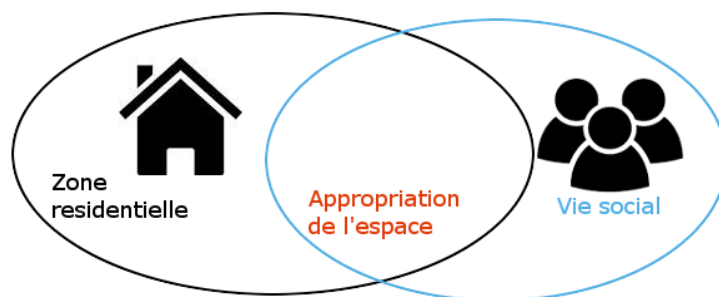


Figure 06: Schéma représentatif de l'appropriation de l'espace en zone résidentielle, S: auteur.

2.8.3. Les échelles d'appropriation de l'espace :

2.8.3.1. Appropriation individuelle :

L'appropriation individuelle de l'espace. Résulte de l'environnement et de la perception de l'individu de cet espace, c'est au niveau de cette réception sensorielle individuelle, que se fait le processus d'appropriation, une notion subjective qui dépend de divers facteurs, mais propre à l'usager et à sa vision de l'espace.

Augoyard J.-F. a souligné que « *Le même son, la même lumière peuvent parfaitement être connotés de sens et de valeurs différents, voire antithétiques en fonction des sujets, des groupes sociaux, des moments de perception. Au gré de cette variance, une identique composition de signaux (le passage sonore d'un train, un panneau publicitaire lumineux et animé) sera susceptible d'être aussi bien support de pratique utilitaire qu'indice normatif, qu'objet d'une dynamique réactionnelle, qu'objet esthétique. Du côté de la perception, la prégnance des facteurs individuels, sociaux, culturels, économiques projette la contextualité au cœur du phénomène* »⁵³

2.8.3.2. Appropriation collective

L'appropriation collective se caractérise par l'aspect du groupe de l'exécution du processus, Les personnes appartenant à une même unité (famille, voisinage, religion, zone géographique etc.) S'approprient un lieu en usant des mêmes critères, et interviennent sur ces espaces-là de façon collective. Ça peut concerner des espaces communs dans une maison (séjour ; cuisine ; jardin etc.), ou des espaces extérieurs communs dans une zone résidentielle ; un lieu de travail ou espace communautaire (marché, école, équipement, administration etc.).

53 - Augoyard J.-F., 1995, « L'environnement sensible et les ambiances architecturales », L'espace Géographique n°4.

2.8.4. Les facteurs de l'appropriation de l'espace :

2.8.4.1 Les facteurs Socio-économique

Il Joue un rôle primordial sur l'influence et formes d'appropriation de l'espace urbain public ou privé, tel que le rang social et les moyens économiques qui permettent à l'individu de façonner ses lieux et son espace.

2.8.4.2 Les facteurs Socio-culturelle

Ces facteurs influencent les formes de l'appropriation de l'espace, tels que les origines, les traditions, les pratiques, les religions, la culture de l'individu etc.

2.8.4.3 Le Facteur Géographique

La Localisation, la zone, la ville, influencent sur les modes et forme d'appropriation de l'espace. Deux personnes de différents continents ne s'approprient pas leur espace de la même façon.

2.8.5. Le processus de l'appropriation de l'espace :

Ce dernier est Classé selon 4 points essentiels⁵⁴, selon Jean-François Augoyard chercheur au CRESSON⁵⁵ il s'agit de :

- Nommer les lieux ;
- marquer son territoire ;
- différenciation des lieux selon un marquage ou un repère pèsent ou généré ;
- la déréalisation des lieux ;

Le choix d'une fonction d'un lieu désignée par un usager, c'est lorsque l'usager décide de modifier la fonction initiale d'un espace pour la remplacer par une fonction qu'il juge adapté à ses besoins.

2.8.6. Forme d'appropriation :

2.8.6.1 Appropriation physique/spatiale :

Elle Se traduit par des limites physiques de l'espace, où un individu ou un groupe d'individu s'approprient cet espace de différente façon et selon différents facteurs. Il

54 - Boyer J., « Sur l'appropriation collective de l'espace », 2010, Mémoire de Master 1 Science Politique Université Lumière Lyon 2.

55 - Centre de Recherche sur l'Espace Sonore et l'environnement urbain.

s'agit aussi d'interventions ou de modifications physiques effectués sur ce lieu pour l'adapté à ses besoins.

2.8.6.2 Appropriation symbolique/identitaire :

C'est le sentiment d'appartenance, lorsqu'un lieu précis est propriété d'un usager.

Le rapport aux lieux est vécu comme réciproque ; un lieu est à nous parce qu'on est à lui, il fait partie de nous parce que nous faisons partie de lui selon Cavallé

Cette forme d'appropriation peut être collective ou individuelle, en étant collective elle peut se traduire en une appropriation d'un espace commun, ou espace extérieur, ou l'appropriation est ressenti et surtout perçue comme une marque identitaire, plus que comme un espace physique. Elle peut aussi être individuelle.

2.9. Exemples renouvellement de grands ensembles dans le monde

2.9.1 Exemple 01 : Rénovation urbaine du quartier du grand ensemble d'Alfortville,

Le présent projet nous intéresse par sa ressemblance à la situation étudiée dans le grand ensemble de Bab ezzouar à Alger, à savoir la composition urbaine basée essentiellement sur des barres et des tours entre 5 et 13 étages, ainsi que les solutions apportées en termes de stratégie d'aménagement de l'espace public pour un meilleur usage.

Le grand ensemble d'Alfortville a été construit en 1966, et compte aujourd'hui 3 500 habitants⁵⁶ qui bénéficient au quotidien de nombreux équipements présents sur le quartier (écoles, commerces, crèches, gymnase...).

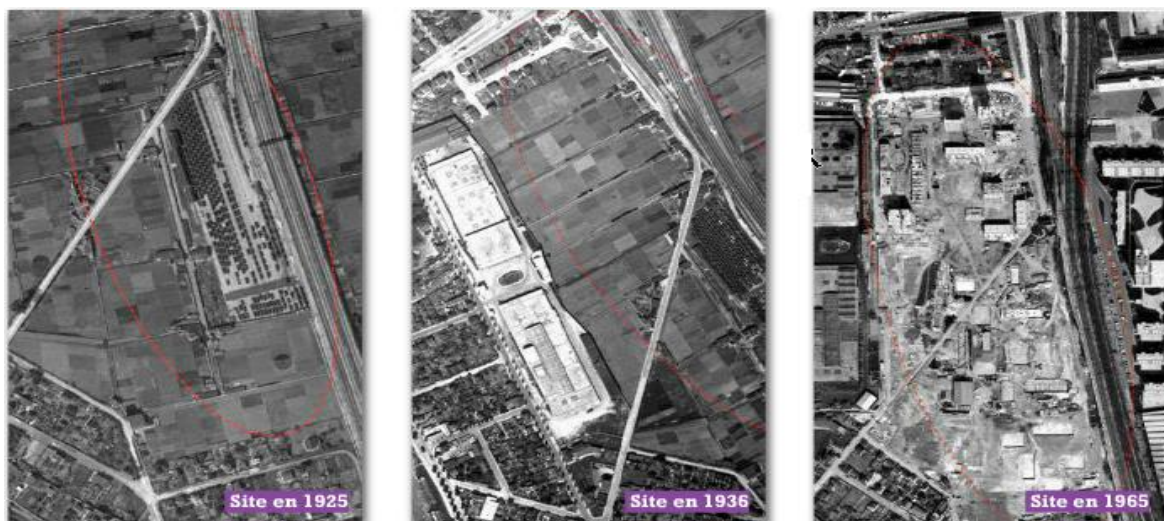


Figure 07: Transformation du site du grand ensemble avant et après la construction

Source : Image satellite (modifiée par l'auteur)

On remarque sur les trois cartes précédentes que l'implantation se fait sur des terres agricoles, de part et d'autre d'un axe routier préexistant, et au bord d'une voie ferrée, qui présente aujourd'hui une rupture entre le projet et le reste de la ville, ce qui a aggravé sa situation d'handicap et de stigmatisation. Certains équipements (centre commercial...) et logements vieillissent. Le quartier est enclavé entre les Jardins d'Alfortville et la voie ferrée. Certaines voies ne sont pas adaptées à la desserte des nombreux logements du site, les espaces verts sont désertés et manquent d'aménagement, et sont souvent envahis par les

56 - Le site officiel de la communauté Alfortville Alfortville.fr

voitures des habitants qui préfèrent y garer au lieu de les garer dans des loins dans des parkings surveillé et courir quelque centaines de mètres pour arriver chez soi.

Le quartier est un ensemble de tours et de barres dissipées sur un terrain d'une surface aux alentours de 12 hectares, les espaces entre les immeubles sont aménagées en surface de stationnement ou souvent laissé à l'état naturel avec la plantation de quelque arbres. Souvent non exploité, à l'exception des quelques chemins, dessinés aux milieux de ces terrains par véhicules qui les traversent, suite aux déplacements des habitants comme conséquence à l'absence de cheminements réalisés au préalable, en amont du projet, qui devraient mener, à partir des accès du quartier et des parkings aux petit parvis des accès des blocs. Comme l'illustre l'image suivante :



Figure 08: Photo aérienne du quartier du grand ensemble d'Alfortville avant la rénovation

Source : Image satellite (modifiée par l'auteur)

La grande réussite de ce projet est l'implication des citoyens habitants le quartier, par leur avis sur les propositions et leur mise à jour par rapport au projet par différents moyens de communication dont le plus accessible par un le plus grand nombre est le site dédié au projet sur le net. Nous verrons par la suite ceci dans quelques exemples de communication qui vont être cités à chaque fois.

Avant de définir les orientations du projet initial il a fallu définir les besoins en réhabilitation, et être conscient de l'arrivée des projets ambitieux afin de ne pas être à l'encontre de leurs objectifs : le CDT des grandes Ardoines et la gare du Grand Paris express.

Les objectifs initiaux du projet sont :

- La réhabilitation du patrimoine non réhabilité à ce jour (tours et barres de logement)
- L'aménagement du cœur du quartier :

Le traitement paysager de l'intérieur du quartier, Les aires de jeux, Les espaces sportifs, L'éclairage, Les chemins piétons.

- Requalification du court Beethoven et du boulevard Erevan

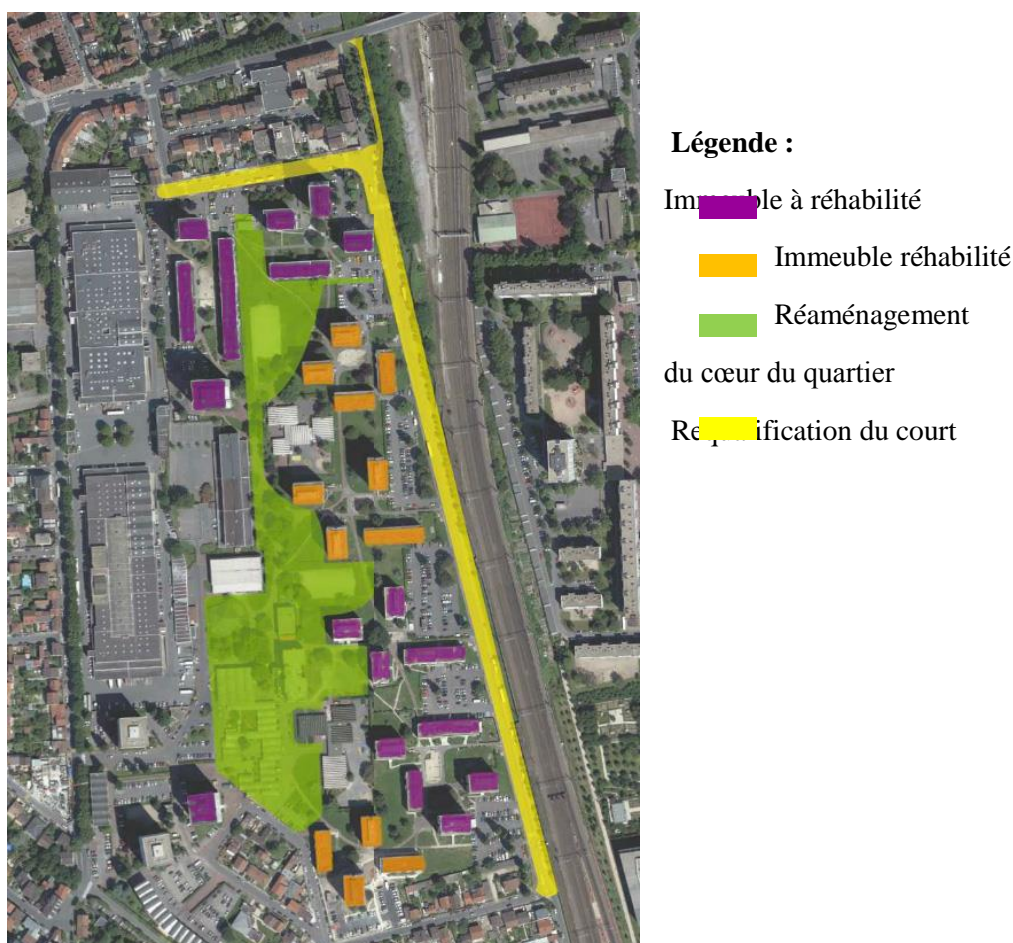


Figure 09: Carte illustrant les objectifs initiaux du projet

Source : Alfortville.fr consulté le 12/09/2015

Dans cette partie nous focalisons notre analyse sur le deuxième point cité auparavant, l'aménagement du cœur du quartier, qui nécessite un traitement méticuleux et un travail de

détails afin d'avoir une meilleur appréciation et usage des espaces et également une meilleur appropriation par les habitants.

Cet aménagement s'organise en six chantiers dont trois sont les demandes exprimées par les habitants lors après avoir fait le Diagnostic en marchant effectué avec les gestionnaires du projet.

La carte suivante illustre les six chantiers :

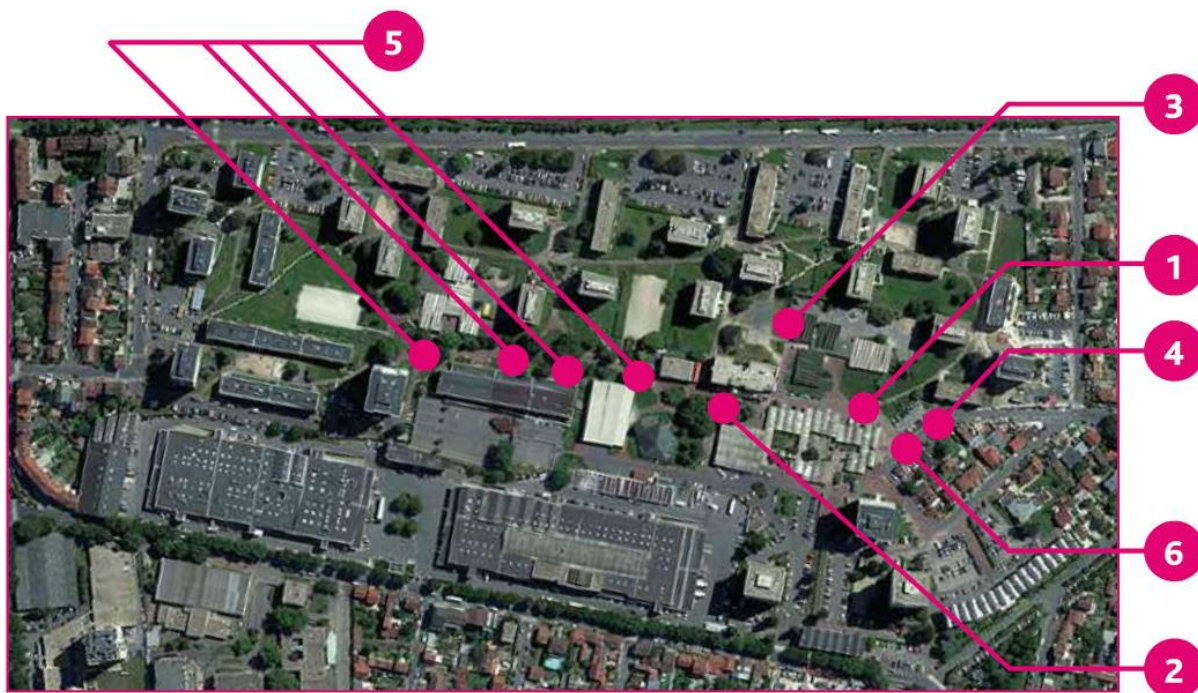


Figure 10: Carte illustrant les six chantiers de réhabilitation des espaces publics

Source : Alfortville.fr consulté le 12/09/2015

a/ Allée de la commune :

- Sécuriser les cheminements piétons par la différenciation du passage et du stationnement (matérialisation des places) ;
- Signalétique « 10km/hr » et « attention école » ;
- Signalétique : -allée de la résidence –allée de la commune ;
- Réfection en enrobé noir de la chaussé.

b/ Place du 11 novembre 1945 :

- Suppression du revêtement dégradé par les racines des arbres ;
- Création d'un massif autour des arbres (tout en maintenant un accès aux véhicules d'intervention en périphérie) ;
- Réalisation d'un diagnostic phytosanitaire.

b.1 Ancienne aire de jeux Valibouse :

- Suppression du revêtement
- Dépôt de barrières et de bons hors services

b.2 Arceau de sécurité :

- Dépôt de l'arceau par la régie voirie de la ville

b.3 L'Allée centrale :

Cette tâche est un sous-projet à part entière, elle consiste en la création d'une nouvelle allée centrale qui regroupe cinq espaces publics thématiques selon la vocation. La carte et les images suivantes sont issues du site officiel de la communauté de requalification d'Alfortville. Ces supports sont aussi des moyens de communication et de concertation avec les habitants- il est important de signaler que cette sous-opération de l'allée centrale est venue après la deuxième visite appelée « *diagnostique en marchant* » faite avec les habitants du quartier et les gestionnaires du projet.



Figure 11: Carte illustrant les sous-opérations du sous-projet de l'allée central

Source : Alfortville.fr consulté le 12/09/2015

Afin de changer la perception des espaces et de leurs donner un nouvel élan , une nouvelle image a été donné au quartier par l'agence d'architecture « ESPACE LIBRE » faisant passer le quartier d'une ambiance de triste et de désertification à une ambiance de parc

d'animation à travers des plantations et un mobilier urbain adéquat à chaque zone en fonction des activités qu'il y a autour (école, sport,...), ce qui incitera les utilisateurs de l'espace à s'en servir pour passer des moments ensemble en communauté, discuter, échanger et être en cohésion sociale. Les images suivantes illustrent les espaces concernés avant et après le projet.

Nous allons détailler les aménagements particuliers de chaque sous-opération afin de voir comment peut-on aménager un espace selon sa vocation et selon la population qui le fréquente :

b.4 L'entrée nord du quartier :



Figure 12: L'entrée nord du mail avant et après le projet

Source : Alfortville.fr consulté le 12/09/2015

A l'entrée nord il s'agissait d'un espace pauvre en aménagement, sans traitement de sol en asphalté ne distinguant pas ce qui est piéton de ce qui est automobile, et donnant un effet visuel désagréable pour les passants, un seul chemin étroit pénètre directement le cœur du quartier sans signalétiques ou indications, ni arbres ni plantations, le seul élément végétal étant une pelouse mal entretenue qui envahit tout ce qui n'est pas carrossable ou piéton.

Dans le projet il s'agit de la mise en place d'un nouveau tracé de cheminement plus perméable avec un pavage clair reflétant la lumière du ciel de manière diffuse, ceci a un effet positif sur la perception du lieu du fait que ça élève la luminosité sombre que le paysage avait, mais au même temps sa couleur légèrement beige ne dérange pas les yeux par l'effet d'éblouissement, s'associe à cela des plantations et des arbres créant de l'ombre sur quelques bancs mis en place, le tout fait un bel espace où l'on peut passer un peu de temps avant de rentrer chez soi en arrivant au quartier.

b.5 La Place des Grands :



Figure 13: La « place des grands » avant et après

Source : Alfortville.fr consulté le 12/09/2015

Cette partie de l'allée était un simple terrain plat d'une pelouse un peu poussée ponctué par un terrain de foot en tuf, traversé par un passage piéton desservant les immeubles dans une pauvreté d'aménagement et de mobilier.

Aujourd'hui cet espace n'est pas seulement un lieu de passage ou de repos mais dessert aussi le nouveau terrain de sport des jeunes du quartier, pour cela elle est marquée par rapport au reste de l'axe par un dégagement épuré avec des cercles de plantation autour desquels on a intégré des bancs tout au long du cercle, un nouveau mobilier urbain qui donne une image contemporaine au lieu, et fait de lui un lieu d'attraction, de rencontre et d'échange. Donner le nom « place des grands » à ce lieu et l'inscrire sur une plaque signalétique permet aux jeunes de sortir du cercle des petits enfants auquel on doit dicter des règles et des ordres, et de se sentir appartenant au quartier et considéré comme responsable devant être à l'image de ce qu'on les considère.

b.6 L'entrée sud



Figure 14: L'entrée sud avant et après le projet

Source : Alfortville.fr consulté le 12/09/2015

L'entrée sud comportait de grandes surfaces traitées en asphalté et quelques morceaux de terre laissés en pelouses mal entretenues.

Le nouveau projet a marqué l'entrée du quartier par des allées ponctuées d'arbres de part et d'autre créant un couloir végétal avec des bancs. Un aménagement simple et bien accueillant sans trop être attractifs à une population externe du quartier.

b.7 Le centre du parc



Figure 15: Le centre du parc avant et après le projet

Source : Alfortville.fr consulté le 12/09/2015

Le centre du parc est l'espace le plus large de l'allée, sur lequel donne la sortie des écoliers. Cet espace devient un lieu convivial contenant une aire de jeux pour les enfants qui ont plus de cinq ans afin qu'ils puissent s'épanouir après la sortie de l'école, et des bancs circulaires autour des arbres pour que les parents puissent s'asseoir dans des bancs, les surveiller, avant de les emmener à leur domicile.

b.8 La rue de Londres :

- Pose d'une signalétique horizontale pour délimiter les places de stationnement (sous réserve de bonnes conditions météorologiques)
- Reprise des bordures effondrées.

2.9.2 Exemple 02 : Le quartier des grands ensembles de mesley

Le projet de rénovation urbaine propose des interventions et des modifications conséquentes sur l'habitat dans une démarche de mixité sociale, sur le réaménagement des voiries et des autres espaces publics, sur les commerces de proximité et sur les groupes scolaires.

Le plan suivant montre le projet dans sa globalité, en termes d'aménagement d'espaces publics et d'intervention sur le bâti :

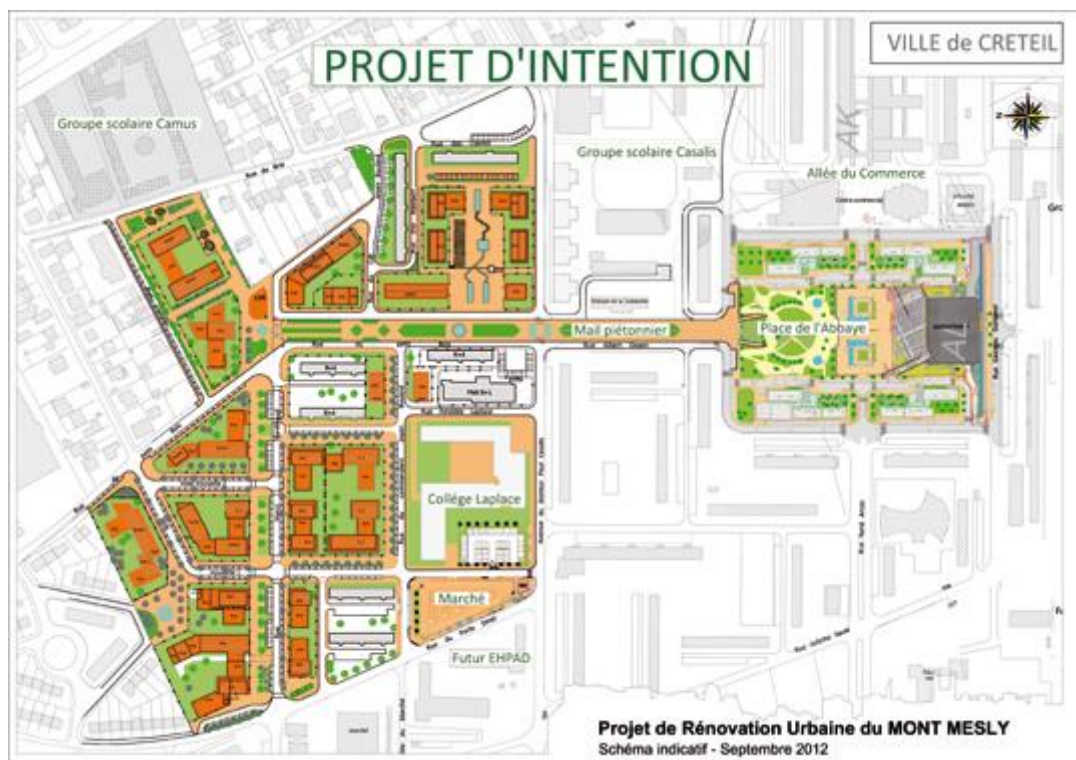


Figure 16: Les travaux de Créteil Habitat-Semic

Source : Alfortville.fr consulté le 12/09/2015

Un important programme de réhabilitation sur 2119 logements est mené par Créteil Habitat-Semic. Pour un coût global de 15 millions d'euros, ces travaux prioritaires portent sur des améliorations urgentes à apporter au confort des appartements. À titre d'exemple, 5400 fenêtres doivent être remplacées, des ventilations mécaniques contrôlées (VMC) installées, l'électricité remise aux normes, etc.

Une autre phase de travaux suivra et portera sur l'isolation thermique des terrasses et des façades de 61 bâtiments, soit 2588 logements. Ce programme sera soumis prochainement à une concertation avec les locataires.

Enfin, la Semic a engagé un processus de démolition de 216 logements dont l'état général ne permettait pas la réhabilitation (notamment impasse Blanchard, impasse Médéric et rue Martret).

La rénovation des immeubles de la place de l'Abbaye par Créteil Habitat-Semic

Les améliorations attendues ont pour but d'assurer un meilleur confort thermique et une meilleure maîtrise des coûts de chauffage. L'isolation par l'extérieur est achevée sur deux immeubles et en cours sur deux autres.

Le projet inclut également la réfection des halls avec, notamment, la construction de loges et locaux en rez-de-chaussée afin d'améliorer l'accueil, la propreté, le respect de l'environnement et la sécurité. Au niveau des espaces en rez-de-chaussée, les Les grands axes du projet

a/ L'habitat

Le projet prévoit la réalisation d'environ 1000 logements nouveaux qui permettront de créer une réelle mixité sociale faisant aujourd'hui défaut dans cette partie de la ville. Cet objectif nécessitera la démolition de 471 logements. Six îlots résidentiels, d'environ cinq niveaux, seront bâtis le long des rues Cardinaud et Petit-Bois, et le long de deux voies nouvelles, dans le respect d'un lien architectural et d'une cohésion urbaine.

Face à ces immeubles, le long de la rue Cardinaud, un ensemble bâti et espacé sera constitué, en remplacement de l'actuel bâtiment "Cardinaud" qui sera démoli. Les trois îlots correspondant aux anciens bâtiments "Blanchard" et "Médéric" proposeront 220 logements et 135 chambres universitaires. Les trois autres îlots seront réalisés après une révision du PLU et représenteront environ 200 logements. Ces constructions s'articuleront entre le quartier du Centre ancien et le Mont-Mesly, dans le maintien d'une continuité urbaine.

De nombreux espaces publics paysagers et espaces de jeux pour enfants seront aménagés. Plus au sud, la rue du Cdt-Joyen-Boulard sera redessinée pour créer une liaison claire entre le marché et le mail piétonnier. Un nouveau bâtiment fera face au collège Laplace qui vient d'être reconstruit.

b/ Un nouvel axe urbain structurant

L'aménagement des voiries et autres espaces extérieurs forment le second volet de ce grand projet, notamment à travers la réalisation d'un nouvel axe urbain structurant doté d'espaces verts, piétons et paysagers, reliant et distribuant les grands équipements du quartier (médiathèque place de l'Abbaye, nouvelle place des Émouleuses, collège Laplace, PMI, groupe scolaire Casalis, Maison de la Solidarité, groupe scolaire Camus).

Pour la partie la plus à l'est du périmètre concerné, le long du mail piétonnier, une large ouverture sera laissée libre en direction du parc qui sera profondément réaménagé au cœur de l'îlot des Émouleuses. Des jeux de fontaines animeront le mail piétonnier tout au long de son parcours.

c/ Les équipements

Un important programme de rénovation sera mis en œuvre sur les groupes scolaires Casalis et Guiblets. Le groupe scolaire Camus devra être reconstruit, compte tenu de l'état des bâtiments et des besoins nouveaux générés par le projet (besoins qui feront l'objet d'une évaluation précise).

d/ Les commerces de proximité

Au terme des études qui seront menées, il sera proposé un ensemble d'actions portant sur l'allée du Commerce, le petit centre commercial Chabrier et la relocalisation vers le marché des commerces situés dans le secteur de la place du Petit-Bois, afin de créer une nouvelle dynamique et pratique commerciale.

À l'intérieur des logements, pour assurer le confort quotidien des locataires, un dispositif de VMC est mis en place dans tous les logements, les installations électriques sont remplacées, les installations de plomberie sont modernisées avec le changement des appareils sanitaires (WC, baignoire, lavabo, évier). Également au programme, de nouveaux sols, peintures et faïences dans les cuisines, salles de bains et WC

les travaux portent sur le changement des fenêtres, l'étanchéité et l'isolation des bâtiments, la réfection des accès, des éclairages, des sols et des murs dans les parties communes, une optimisation de la gestion des déchets, une amélioration de la sécurité incendie...

Un programme de 48 logements sociaux

Un programme de 48 logements sociaux au 39, rue du Jeu-de-Paume, va être réalisé par la Maison du CIL (ce programme s'inscrit dans le cadre de la reconstitution de l'offre sociale du projet de rénovation urbaine du quartier Petit-Pré-Sablères).

e/ Le réaménagement du marché

À la suite de la reconstruction du collège Laplace, un terrain aménagé au sud du collège, sera dédié à l'installation du marché. Un parking de 55 places y est également prévu et sera réservé les jours de marché aux commerçants, ce qui permettra de libérer des espaces de stationnement dans le quartier. Tous les services dispensés aux commerçants seront maintenus (éclairage public, bornes électriques...).

f/ L'allée du Commerce

La Ville a acquis les 25 locaux commerciaux de l'allée du Commerce. Ces locaux seront cédés à la Semic qui se chargera de leur gestion et étudiera leur devenir.

g/ La généralisation des conteneurs enterrés

Les conteneurs enterrés permettent une amélioration du cadre de vie (disparition des poubelles, diminution du nombre de passages des camions-bennes...), une optimisation de la collecte (facilitation du tri sélectif, plus grande capacité...) et une meilleure sécurité (disparition des "locaux propreté" nuisibles à la sécurité incendie...). Le quartier du Mont-Mesly sera équipé de 104 conteneurs, répartis en 37 points de collecte. D'une contenance de 5 m³ chacun (soit l'équivalent de 10 bacs à quatre roues de 500 litres) et reprenant le système de tri collectif (emballages recyclables, verts et résiduels), ces conteneurs seront progressivement mis en service courant 2013

h/ Rénovation de la rue Casalis



Figure 17: Construction La rénovation de la rue Casalis

Ces dernières années, la commune, avec le soutien de la Communauté d'agglomération Plaine centrale, a mené, hors financements de l'Agence nationale de rénovation urbaine (Anru), d'importantes opérations sur les équipements publics indispensables à la revitalisation de l'ensemble du quartier du Mont-Mesly.

À ce titre, la rue Casalis a été rénovée avec la création d'une piste cyclable et la construction de la grande médiathèque a été entreprise.



Figure 18: Construction de la nouvelle médiathèque

La grande médiathèque est un équipement emblématique pour les populations du quartier, de part sa position située sur la place de l'Abbaye, elle sera proche des habitants.

Un parking de 120 places, dont 80 réservées aux visiteurs est prévu.

2.9.3. Exemple 03: Tai Kai Public Estates en Chine

Dans le présent projet nous ne sommes pas parti chercher un exemple de requalification d'un grand ensemble, mais plus tôt voir comment un pays développé comme la Chine, qui a connu une extrême crise démographique il fut un temps, par conséquent une extrême crise de logement, gère cette question d'espace public en milieu résidentielle dans un nouveau projet d'habitat construit en 2013.

Même si en terme de langage architectural ce projet n'est pas loin des grands ensembles construits un peu partout dans le monde entre le milieu des années 1960 et le milieu des années 1970, mais qui a bénéficié de grands efforts en terme d'aménagements de ses espaces publics, de paysage urbain, de gestion des pleins et des vides, et de gestion de parking. Ceux sont le model le plus proche de l'intention du mouvement moderniste, à savoir l'autonomie urbaine et la satisfaction des besoins des habitants au sein de l'unité bâtie en terme d'équipements de proximité, d'espace public et de gestion de stationnement.



Figure 19: Image illustrant un espace public au cœur du quartier

Lieux de rassemblement public défini par des parois bâties bien accueillant d'abord par son caractère d'espace contenant et positif et aussi par la qualité et l'adéquation des aménagements pas trop encombrants laissant un dégagement bien défini qui peut être le support de plusieurs activités événementielles.



Figure 20: Image illustrant un espace de détente au sein de l'ensemble d'habitat

Des aménagements donnant à tout type d'utilisateur son droit de pratiquer l'espace sans déranger autrui, le chemin des promeneurs est bien défini, les bancs sont retirés pour ne pas déranger le passage des piétons ; des arbres plantés de part et d'autre des passages pour créer de l'ombre et des plantations de verdure et de fleurs bien entretenues donnent le sentiment d'être au milieu d'une pépinière, dissimulant l'effet des masses construites tout autour.



Figure 21: Image illustrant l'accès vers le groupement d'habitat

Le choix des matériaux, des couleurs et des lumières permet d'obtenir des ambiances particulières et des lieux originaux qui donnent aux accès vers les groupements d'habitat une présence architecturale, et une limite physique identifiable permettant aux habitants de mieux reconnaître leur quartier et se l'approprier.

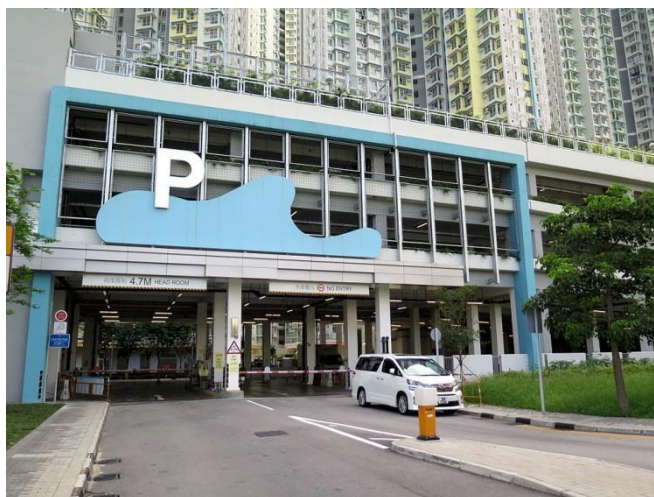


Figure 22: Image illustrant les accès aux parkings

Les accès au parking sécurisé intégré aux bâtiments, et dissimulant les véhicules de l'espace public pour le laisser sain sans pollution visuel ou de substance.



Figure 23: Image illustrant du cœur du quartier

L'intégration de piste de coureurs au sein du quartier, sont traitement permet une lisibilité de l'usage que l'on veut y mettre et qui est très demandé, et au même temps très esthétique et donne un sens aux couleurs utilisées pour le traitement de sol.



Figure 24: Image montrant une vue de haut du cœur du quartier

On remarque sur l'image précédente l'occupation optimal des espace afin de ne pas laisser faire les choses d'elle-même et d'offrir le maximum d'espace utilisable et qui peut être apte à supporter un usage polyvalent.

Conclusion :

Quelle relation entre l'espace public et les interactions sociales ? Comment ce dernier peut-il être un facteur de cohésion et comment e fait cette appropriation? C'est principalement à ces questions-là que nous avons tenté de répondre lors de ce chapitre.

Le terme « esthétique » dans les espaces publics dépasse le stade de simple concept ou fil conducteur menant à l'harmonie des espaces, il en appelle fondamentalement à la philosophie dans le but de répondre à un besoin existant ; la sensation de beauté ne doit pas être considérée comme le résultat d'une perception irresponsable, mais l'évaluation d'un objet, d'un espace public, d'un paysage ou d'une ville par celui qui le perçoit. Ce dernier représente dans notre cas l'habitant qui est sensé s'approprier les espaces qui entourent son immeuble ou son quartier pour en faire des activités et répondre a certain besoins de la vie quotidienne. Cette appropriation peut être individuelle ou collective et peut relever de facteurs socio-économiques, socio-culturels ou géographiques.

Le processus d'appropriation passe essentiellement par 4 points clés ; la nomenclature, le marquage, la différenciation et la déréalisation, elle peut également apparaitre sous plusieurs formes : physiques, symboliques...

Ces explications sont confortées par les exemples étudiés ; Alfortville, Mesley ou encore le Tai Kai Public Estatesen, qui nous également permis de tirer d'autres enseignement relatifs à la conceptions et au but fondateur et à la mise en œuvre et à la concrétisation.

Le chapitre prochain, lui, sera consacré à l'étude contextualisée des grands ensembles en Algérie ; l'expérimentation.



Chapitre 3: Contexte et Réalité des Grands

Ensembles en Algérie

Introduction

Dans le présent chapitre nous abordons la problématique de l'espace public des grands ensembles dans le contexte algérien par des exemples palpables qui sont à l'image d'un grand nombre de quartier de logement en Algérie, ceci afin de voir les dysfonctionnements et les problèmes qui se posent de près, et d'analyser les effets sur l'image du quartier et également sur les habitants.

Nous prenons l'exemple de deux opérations de grand ensemble témoin de l'urgence de répondre à la crise du logement en Algérie, et faisons sortir leurs paramètres ; partant de l'implantation des projets, l'occupation des assiettes destinée au projet et leurs emprises du bâti dans le sol, leur densité et leur rapport à la surface concernée afin de voir par la suite quel incidence d'une telle opération sur un site aussi vaste.

Par la suite nous concentrons notre analyse sur le vide qui entoure le bâti, et qui comporte tout ce qui est espace public, espace vert, aires de jeux, cheminements piétons, aire de détente, ainsi que les aires vides sans aucune affectation. Ces espaces feront l'objet d'une analyse des différents usages que l'on a projeté et de leurs adéquations ou non à ces pratiques, ainsi que les usages que l'on a faits aujourd'hui.

En dernier lieu nous analysons sur la base de l'observation sur place et aussi d'un questionnaire entretenu avec les habitants des quartiers concernés les besoins qu'estiment ces derniers avoir dans la proximité de leur environnement résidentiel, que ce soit en terme d'activités de service, d'activités de loisirs, ou toutes équipements de proximité nécessaire pour la vie quotidiennes des résidents.

Nous allons conclure ce chapitre par des constats qui nous permettrons de poser les bonnes questions d'usage de l'espace dans l'aire d'étude, et chercher par la suite les bonnes références et exemples pour en tirer profit afin d'apporter des solutions et des mesures de réadaptation de ces espaces aux vrais besoins des habitants.

3.1. Situation et contexte urbain du cas d'étude

Le cas d'étude est partie prenante de la commune de Bab Ezzouar qui se situe à environ 15 km à l'est d'Alger.

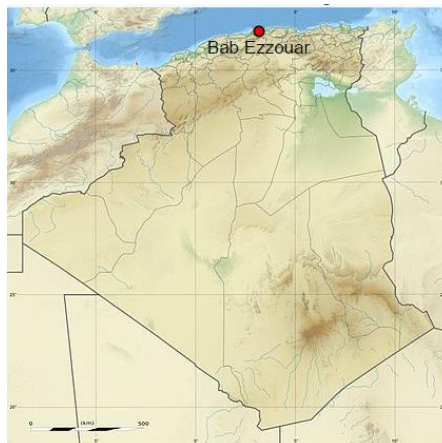


Figure 25: Géolocalisation de la commune de Bâb Ezzouar sur la carte d'Algérie

Source : Image satellite (modifiée par l'auteur)



Figure 26: Localisation de la commune dans la wilaya d'Alger

Source : Image satellite (modifiée par l'auteur)

Bâb Ezzouar est une ville composée de cités "dortoirs" construites successivement depuis la fin des années 1970 sur une ancienne plaine marécageuse et de lotissements sauvages apparus depuis les années 1990. Elle n'a pas réellement de centre-ville bien qu'elle accueille plusieurs administrations.

La commune est composée de 8 cités distinctes que sont :

- la Cité Smail Yefsah (2068 logements) située au centre.
- la Cité Soummam située au centre et au nord-est.
- la Cité du 8 Mai 1945 (SORECAL) située au nord de la rocade nord d'Alger.
- la Cité du 5 Juillet 1962 au sud.
- la Cité Tahar Rabia.

- la Cité Kourifa Rachid.
- la Cité El Djorf à l'ouest.
- la Cité des 498 logements.
- la Cité EPLF (1080 logts).
- la Cité 1200 logts.
- la Cité de la concorde civile (AADL 1).
- la Cité AADL 2.

3.2. Choix du cas d'études :

Le cas choisi pour l'étude dans le présent travail est la Cité El-Djorf et la Cité Rabia Tahar. Ce choix a été fait pour des raisons diverses, d'abord les deux quartiers ont été construits durant des périodes proches et avec les mêmes moyens de construction de l'époque des années 1980, ce qui fait qu'ils sont soumis aux mêmes règles constructives et techniques, mais la population qui y a été affectée est différente sur le plan sociétal. La population d'El-Djorf est constituée majoritairement de gens issus des bidonvilles qui occupaient les terres d'El-Djorf avant la construction du grand ensemble, et d'une minorité de fonctionnaires dans le domaine de l'éducation, quant à la cité Rabia qui a été logée par une population de fonctionnaires et de cadres d'état. Cette distinction projette des niveaux intellectuels et culturels différents sur un même site et donc des comportements urbains et des interactions sociales différentes. Ces derniers sont transcrits sur les deux quartiers par des occupations différentes des espaces, et des actions différentes des citoyens.



Figure 27: Vue aérienne des deux ensembles, Source : Image satellite (modifiée par l'auteur)

3.3. Quelle forme urbaine du grand ensemble :

Les deux cas d'étude présentent une configuration extrêmement ressemblante en terme de forme urbaine, pour cela ils sont les deux concerné par les deux sujet traité en ce qui suit, à savoir : la densité du bâti et la hiérarchie de voirie.

3.3.1. La densité du bâti :

Souvent, et pour résoudre un problème il faut sortir de ce dernier pour voir quel facteur l'a induit. Avant de s'interroger sur l'espace public et les dysfonctionnements qu'il connaît dans les deux milieux résidentiels aujourd'hui, nous allons voir comment il a été dessiné à la base, voir quel forme urbaine il prend, quel rapport avec le bâti, et également quel incidence sur son bon fonctionnement.

Les espaces extérieurs y sont bien plus importants que dans la ville traditionnelle.

Ceci est clairement visible non seulement par la densité moyenne et souvent faible, mais aussi par les emprises au sol qui sont très faible et ne dépassant pas les 20 %, si on les compare à la ville classique qui portait plus de 40% de bâti, ou encore moins par rapport à la ville traditionnelle allant jusqu'à 75% bâti.



Figure 28: Carte illustrant la densité du bâti dans les deux cas d'étude

Source : Image satellite (modifiée par l'auteur)

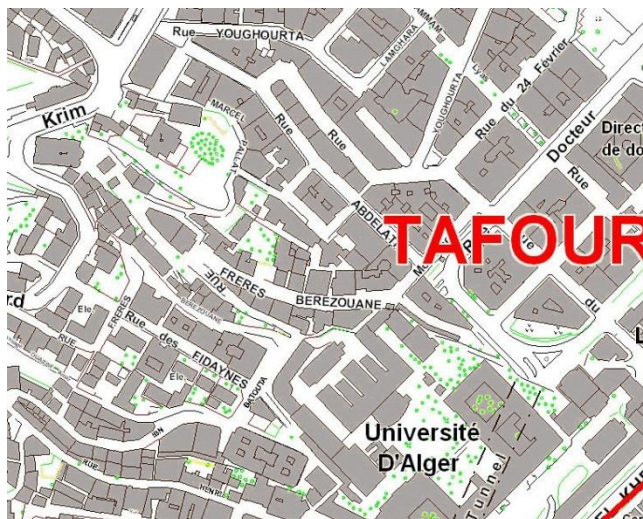


Figure 29: Carte illustrant la densité du bâti dans le tissu de la ville d'Alger centre, source : mapametro.com



Figure 30: Carte illustrant la densité du bâti dans le tissu de la casbah d'Alger

Source : Image satellite (modifiée par l'auteur)

Ce phénomène de densité urbaine du bâti dans un tissu urbain définit la forme de l'espace public, et délimite ses parois. On remarque que dans les deux exemple de la casbah et celui d'Alger centre que le vide et le plein forme une cohérence du fait que le premier est bien définit et délimité par le bâti, on arrive dans les deux exemple a identifier les rues et les places et dégagement, ce qui forme des espace positif, Jean Cousin définit l'espace positif et l'espace négatif comme suit : « ...l'espace positif, de petite ou de grande dimension, acquiert un caractère de figure grâce à des limites identifiables visuellement. Il est englobant, concentré, fermé et distinct s'il est intérieur. Il est relationnel ou se détache du

fond, s'il est extérieur. Cet espace positif correspond à un intervalle. L'espace négatif, quant à lui, est ouvert, indéfini, illimité, « sans foyer interne », sans limites visibles permet au marcheur de s'orienter et de se repérer dans l'espace public », tandis que dans le cas d'étude on voit bien des petits bouts de carrés construits éparpillés sur des surfaces immenses, laissant un grand vide sans limites bien définies ni paroi pour l'espace public, ce qui rend ce dernier un espace négatif où l'habitant ne peut pas se repérer ni s'approprier les espaces.

3.3.2. La hiérarchie spatiale :

Les deux cas d'étude sont directement accessibles de la voie principale et ne présentent aucune hiérarchie de voirie ou d'espace public, les largeurs de voies sont surdimensionnées, parfois les voies tertiaires sont de la même largeur que les voies secondaires ou principales, ceci empêche la bonne orientation dans le quartier, et crée des problèmes de circulation pour les flux transitoires et les gens extérieurs en les poussant à pénétrer dans différentes parties du quartier sans en avoir besoin.

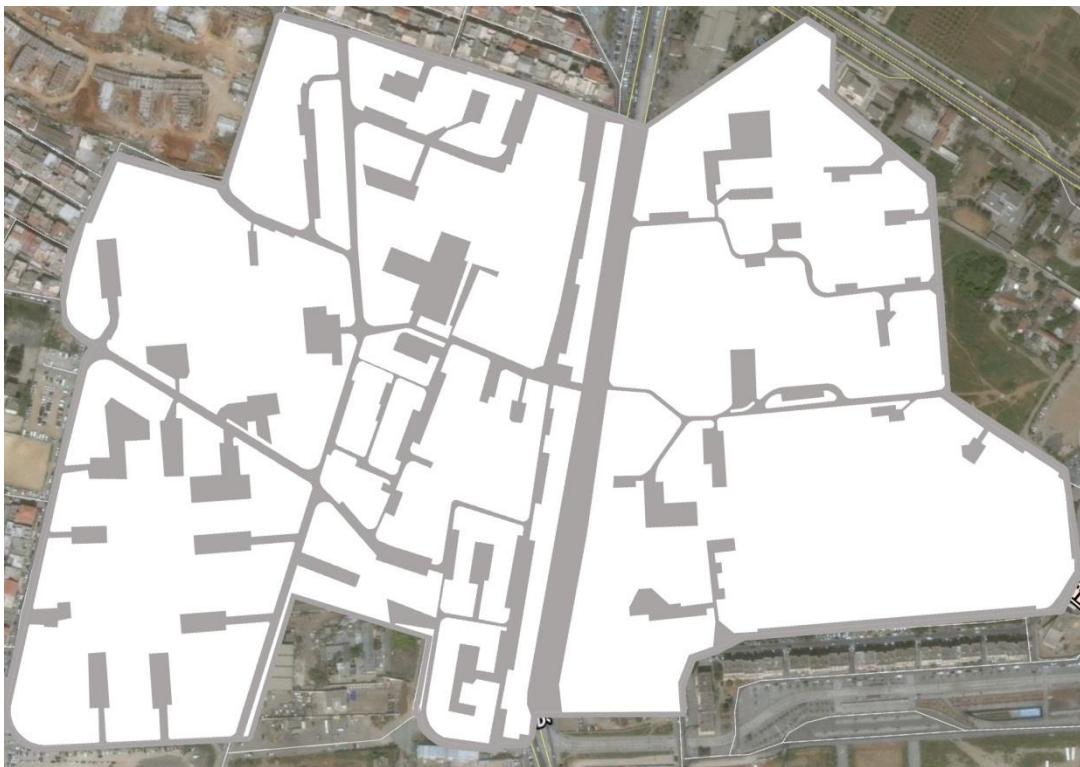


Figure 31: Carte illustrant le tracé viaire des deux cités Rabia Tahar et ELDjorf

Source : Image satellite (modifiée par l'auteur)

On voit sur la carte précédente certains parkings accessibles directement de la voie principale ce qui cause leur occupation par des extérieurs du quartier, dans d'autres cas on

voit l'élargissement brusque de certaines voies qui est en réalité la confusion de ces dernières avec des petites surfaces de parking.

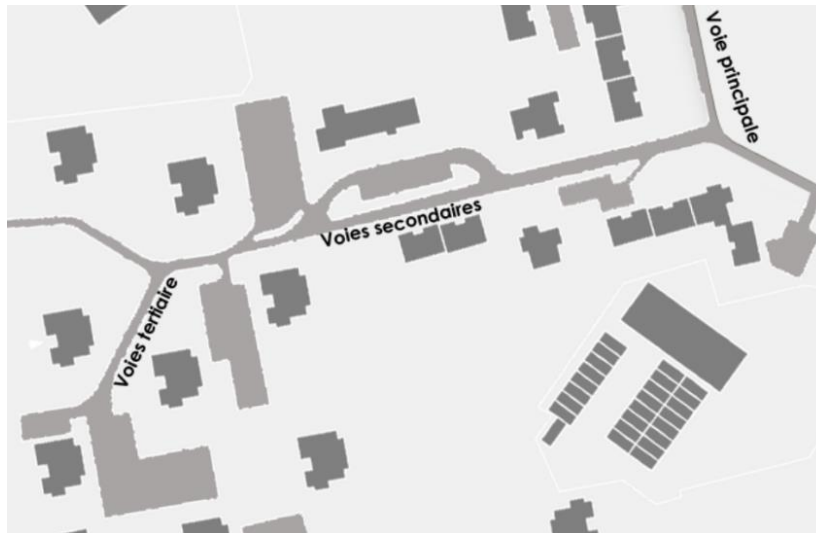


Figure 32: Carte illustrant l'absence d'hierarchie de voirie à la Cité Rabia Tahar

Source : Image satellite (modifiée par l'auteur)

La voirie principale est dans certains cas confondue avec les parkings et trop illogique pour structurer les cheminements piétons qui sont en général trop illogiques eux aussi pour compenser toutes ces difficultés. Très souvent les cheminements piétons présentent des tracés orthogonaux et ne correspondent pas aux tracés les plus courts, d'où des parcours « sauvages » sur les espaces verts se créent.

3.4. Elements de perception de l'espace public au sein des deux cités

3.4.1. Les repères :

La mosquée Elforkan construite bien après les deux ensembles est un repère à l'échelle de toute la commune de Bab ezzouar. Elle participe aujourd'hui à se repérer à l'intérieur de la Cité Rabia du fait qu'elle donne de son côté arrière directement au cœur de la Cité.

Les deux cités Rabiya Tahar et elDjorf sont caractérisées par deux types d'immeuble multipliés et répartis sur le site sans cohérence globale et sans accroche au site. S'ajoute à cela des surfaces de stationnement envahissant le paysage, cette image monotone revient à l'esprit à la plupart des endroits dans le site ce qui provoque une difficulté de se repérer à l'intérieur du quartier. Les deux seuls endroits qui disposent d'une forme identifiable c'est quand un des deux types d'immeuble est implanté de façon accolée et en alignement par rapport au

boulevard de l'université pour le cas de Cité ELDjorf, et une autre implantation en barre aligné a la Rue Des Frere Djeknoun se trouve a la Cité.



Figure 33: Panorama montrant la monotonie des formes à l'intérieur de la cité ELDjorf

Source : photographie de l'auteur



Figure 34: Alignement sur la rue des Freres Djeknoun limite sud est de la cité Rabia Tahar

Source : photographie de l'auteur



Figure 35: La Mosquée Elforkan repère à l'intérieur de la cité Rabia Tahar

Source : photographie de l'auteur

3.4.2.La mesure :

Les deux quartier sont connu par de vastes espaces libres, donnant le sentiment de demesure pour l'habitant et de non prise en charge du pratiquant de l'espace, ceci induit des espace souvent délessé, inexploité et rend leur aménagement ou leur entretien difficile ou meme inutile du fait qu'il sont abandonnés.



Figure 36: Image illustrant l'abandon des espaces immenses au pied des immeubles de la cité Rabia
Source : photographie de l'auteur

Il se trouve que dans certaines parties de la cité Rabia des plantations végétales et des arbres sont fortement présentes ce qui réduit de l'effet de démesure en créant de nouvelles parois végétales et en donnant un aspect agréable à l'espace.



Figure 37: Accès de la cité Rabia Tahar à partir du boulevard de l'université bordé de végétations qui dissimulent l'effet de démesure qu'il y a derrière, Source : photographie de l'auteur

3.4.3. La lisibilité :

La lisibilité au sein des deux quartiers est très faible si on considère les cinq points qu'établit Kevin Lynch la base de cette lecture :

Les voies ne sont pas hiérarchisées, parfois les chemins piétons ne sont pas dessinés par l'aménagement mais créés par la pratique quotidienne des habitants, et sont parfois confondus avec les voies carrossables et les surfaces de parking, le traitement et la signalisation de ces derniers n'y sont pas présents.

Les limites des espaces publics ne sont pas dessinées par l'aménagement ni suggérées par la forme du bâtiment ce qui fait qu'ils soient confondus et ne se distinguent pas visuellement et également n'acquiescent pas une pratique bien définie par les habitants. Les seules limites qui sont matérialisées sont des clôtures réalisées par des habitants au pied de certains immeubles pour rendre l'espace privé et en profiter individuellement pour étendre le linge ou pour y mettre des outillages personnels.

Finalement la transition entre espace public et espaces privés n'est pas assurée à cause de l'absence des limites qui annoncent le début de l'un et la fin de l'autre.

L'absence de limites fait la non appropriation des espaces.



Figure 38: Image illustrant la confrontation directe d'un accès d'immeuble avec la rue sans espace intermédiaire assurant cette transition

Source : photographie de l'auteur

3.5. La perception des espace et les besoins de vivre de l'oeil de l'habitant :

Nous avons établi un questionnaire sur la base duquel on s'est adressé à une trentaine d'habitants du quartier pour voir quel est l'image qu'ils ont de leur quartiers, et comment estiment ils l'avoir pour mener une vie dans les conditions qui leurs plaisent. L'avis des habitants est sensé nous apporter des informations bien ciblé de la part des habitants parce qu'ils sont les plus proche de la réalité dans laquelle ils vivent.

Ce questionnaire est structuré en trois volets, les deux premiers portent sur la perception de l'espace par l'habitant et son évaluation de la qualité de vie, le troisième volet porte sur un point qui nous a marqué une fois dans le site, c'est la forte présence des voitures personnelles qui envahissent de très grande surfaces des deux quartiers et spécialement celui d'El-Djorf et empiète sur des terrains qui ne lui sont pas destiné.

En parallèle des questions posés aux habitants nous avons pris le temps d'établir des entretiens avec certain habitants, notamment le président de l'association des habitants du quartier El-Djorf, qui nous ont décrit les paramètres de vie et proposé des solutions qu'ils voient adéquate à certain problèmes quotidiens.

3.5.1. Résultat du Questionnaire entretenu :

A/ Perception

Objectifs :

Savoir quel niveau d'appropriation les habitants ont envers leur quartier, comment est-t-il perçu, et quelle intrusion il faut traiter ?

1. Où habitez-vous, Cité Rabia Tahar ou Cité El-Djorf? existe-t-il un nom particulier de l'entité ou vous vivez ?

La réponse à cette question portait sur deux réponses, La Cité Rabia, ou La Cité El-Djorf, sans aucune reconnaissance particulière de l'entité dans laquelle il réside ou un nom spécifique, ceci peut-être un reflet de l'absence d'appropriation des quartiers.

2. Quelle image avez-vous du quartier ? positive négative ?

Une réponse systématique suivait cette question, Négative, certain reproche cela à la mal gestion des déchets dans le quartier, d'autre à l'absence de lieu de détente ou d'endroit ou pratiquer le sport.

3. Existe-t-il des éléments qui perturbent la vie du quartier ? lesquels ?

Oui notamment pour les habitant de la cité El-Djorf qui accueil des étrangers en raison de sa proximité du marché appelé « Dubai » et qui se trouve accolé a l'assiette du quartier, ce qui fait que des flux transitoire traverse le quartier pour y arriver, et même pour stationner, ceci aura des incidences sur la question du parking qu'on abordera par la suite dans des questions précise.

Quant aux habitants de la Cité Rabia, d'autre flux transitoires leur dérange c'est ceux des heures de pointe qui traverse le quartier pour éviter les embouteillages sur la voie principale ; ceci confirme que la perméabilité mécanique du quartier est trop affirmée.

B/ Qualité de vie

Objectifs :

Quel confort d'activités offre le quartier à ses habitants, quelles activités aillent-ils cherché ailleurs.

4 Combien de temps passer vous dans le quartier par semaine : 1hr; 1-5hr ; plus

La majorité a répondu moins d'une heure, certain justifie ceci en disant que ils partent tôt le matin travailler et ils reviennent tard le soir, rentrent chez eux et ne sorte plus, jusqu'au lendemain, d'autre ont affirmé qu'ils aillent chercher leur besoin culturel et de loisir sur d'autre commune de la capital notamment Alger centre qui offre plusieurs activités contrairement à leur quartier

5 Faites-vous du sport, balade, bénévolat... dans le quartier ? où est-ce-que ?

Non, été la réponse qui prime sur toute les catégories d'âge à part les enfants qui n'ont ni les moyens de se déplacer en dehors du quartier ni l'autorisation des parent, du coup ils sont obligé à trouver des endroits près de la fenêtre de leur maison pour jouer, même si il n'existe aucun aménagement qui les prends en charge.

6 Faites-vous des activités en parallèle et en dehors de votre quartier cinéma, sport, balade... ? quelle région ?

Oui, notamment sur la commune d'Alger centre, la commune de Babezouar (loin de leur quartier)

7 Quelles activités vous manque et que vous aimeraient avoir en proximité de chez vous ?

Plusieurs propositions nous ont été suggérées, parmi ; sport, bien être, maternité.

Objectifs :

Vérifier la gestion et la position des parkings ainsi que leur effet sur la qualité de vie dans l'espace urbain.

1. Avez-vous des difficultés à trouver une place pur vous garer ?

Pour les habitants de la Cité El Djorf la réponse est « OUI » pour la plupart d'entre eux, ceci est dû à l'infiltration des étrangers du quartier qui vienne pour l'activité commercial, et à l'absence de filtre ou de dispositif urbain pour les empêcher d'y stationné. Ceci oblige certain habitant d'aller chercher des places en dehors de leur périmètre d'habitation et marcher des centaines de mètres pour arriver chez soi.

Les habitants de la cité Rabia ne plaignent pas un problème des parkings, mais au contraire il affirme ne pas avoir de problème à trouver une place.

2. Si oui à quels jours et quelles heures

Pour les habitants de la Cité El-Djorf le problème se posait les jours de semaine à partir de 9 heures ce qui confirme que l'abus est effectué par des étrangers venant pour l'activité commerciale à côté.

3. Est-il, selon vous, bien organisé? Sécurisé

Les habitants des deux quartiers affirment que la sécurité des voitures est assurée.

Les aires de stationnement sont en plein air, les véhicules sont tout le temps exposés au soleil d'été et aux intempéries de l'hiver, accessibles de la voie principale ouvertes au public, et par conséquent les places sont souvent occupées par des gens extérieurs du quartier, ce qui cause une insuffisance de places de parking dû à l'absence d'un dispositif de filtrage, cette difficulté de différenciation entre stationnement public et privé génère des conflits d'usage, du coup certains espaces sont même clôturés et enfermés par des habitants pour assurer leurs places le soir.

Le stationnement est devenu encore plus envahissant quand l'espace extérieur lui est resté ouvert par manque d'entretien ou par l'absence de voiries secondaires. Une partie des espaces extérieurs des grands ensembles sont donc aujourd'hui envahis par les voitures, au détriment d'autres usages.

Conclusion

Ce chapitre retrace notre expérimentation ; le cas d'étude, l'argument quant au choix opéré....

Nous avons choisis pour cas d'étude ; Cité El-Djorf et la Cité Rabia Tahar, car ils sont témoins de l'urgence de répondre à la crise du logement en Algérie.

Et nous sommes arrivé à en tirer que l'état projette effectivement de larges programmes d'habitat sans se soucier de leurs espaces attenants, faute de temps ou autre, le résultat est là : un malaise urbain, social et paysager flagrant. Les réactions des habitants pourraient donc être considérées comme légitime ; une réaction à une situation de désordre, d'anarchie et absence de gestion. Ces espaces publics sont sujets à plusieurs phénomènes ; le squatte (de la part des habitants ou de tierces personnes), dépôt d'ordure anarchique (engendrant une pollution visuelle et olfactive contraignante pour tous), dégradation des façades... ceci est dû également au statut juridique de ces espaces ; en effet, ils appartiennent à tous et à personne à la fois ce qui engendre une non responsabilité collective.

Tout ceci nous mène à un point ; la dégradation effective du cadre de vie, un cadre de vie sensé être sain et serein pour le bien et le bonheur de tout un chacun.

Conclusion générale

Mohamed Larbi Marhoum pense que le problème qui se pose aujourd'hui aux grands ensembles est un problème 'd'adressage au sol', les espaces extérieurs ne sont pas gérés parce qu'ils n'appartiennent à personne, ils sont à la charge de la mairie, cette dernière n'a pas de l'argent pour financer leur entretien régulier. Les habitants sont propriétaires de leur appartements, copropriétaires des parties communes dans le bâtiment, mais non pas de ces espaces extérieurs qui constituent la transition entre les deux échelles, celle des quartiers et celle de la ville. L'état met beaucoup d'argent dans des plans d'aménagements sans avoir été soumis à une étude approfondie, ce qui fait qu'après leur réalisation les mêmes problèmes s'y reposent.

De plus, il se fait que le coefficient d'emprise au sol dans les grands ensembles est normatif par rapport aux normes européennes mises en place aux années 80⁵⁷, qui dictent un rapport hygiéniste qui est beaucoup plus bas que des villes classiques ou encore plus par rapport à celui de la vieille ville, ce coefficient ne dépassait pas les 80 logements à l'hectare. Le résultat de ce courant se matérialise des lieux plantés de tours hautes, qui, même si elles sont économiques en termes de coût de construction, mais éparpillées sur des surfaces grandes éloignées et ne définissant aucune forme urbaine de l'espace public et aucun rapport au sol, laissant d'immense surface sans affectation d'usage urbain pour les résidents.

Il faut en effet permettre la densification des grands ensembles au profit des terrains vastes inoccupés de ces derniers, et métamorphoser ces quartiers afin de chercher une meilleure configuration urbaine qui donne plus d'intérêt à l'espace public. Sans s'empêcher aussi de remplacer progressivement des immeubles obsolètes par des immeubles neufs, mais tout en préservant les éléments de mémoire des quartiers. Cette préoccupation conduit également à simuler des évolutions possibles, pour redéterminer la structure parcellaire la plus souple et la plus adaptée, qui permet une spatialité confortable et équilibrée des espaces publics.

Philippe Panerai propose ainsi « d'utiliser la fragmentation du foncier pour atteindre une diversification de la propriété foncière en introduisant plusieurs bailleurs sociaux au lieu

57 - Zuchelli A : Introduction à l'urbanisme opérationnel et à la composition urbaine V.3.- Alger, O.P.U, 1984.- p. 172.

d'un seul, en créant quelques copropriétés et en réservant des terrains non bâtis à l'initiative privée »⁵⁸. Le projet ne considère plus « le quartier selon le plan-masse des bâtiments existants, mais à partir d'un plan parcellaire exprimant des potentialités », pouvant intégrer des démolitions comme dans la ville traditionnelle.

Les parcelles doivent alors être définies comme des éléments autonomes pouvant muter et être subdivisées sans qu'il soit nécessaire de tout reconfigurer ou modifier : il faut prendre en compte la desserte par l'espace public, les réseaux, le règlement d'urbanisme, les démolitions, les subdivisions éventuelles. Une emprise trop étroite peut d'autre part empêcher la reconstruction car, les bâtiments existants étant souvent surdensitaires, ce serait une opération à perte parce que basée sur une réduction de la surface. L'assiette de l'espace résidentiel doit donc être dimensionnée en conséquence, c'est-à-dire pas trop étroite.

Il faut ainsi s'inscrire dans une logique globale non seulement une réponse à des besoins quotidiens des quelques habitants du quartier par des simple aménagements et la simple installation de nouveaux mobiliers urbains qui vieilliront dans les cinq années qui suivent, mais plus tôt penser une nouvelle configuration spatiale de l'espace public, de nouvelles formes d'appropriation adéquate à la société algérienne et prenant en charge toute les activités qui s'y déroulent pendant les fêtes religieuses comme L'Aïd, Le Maoulid... voir cette opportunité comme un levier économique et social pour le territoire.

L'idée de l'insertion de nouveaux programmes permet de faire passer les grands ensembles d'un statut de cité dortoirs à une ville vivante 24/24, tout en créant de la richesse économique et en favorisant les échanges sociaux. De plus ces activités destinées à la consommation du public créent de l'investissement en développant des projets au sein des grands ensembles et qui peuvent être de différentes natures : résidentiels, commerciaux et de service, pour la location ou la vente, toutes les mesures convergent vers la création de postes d'emplois pour un large taux de chômeurs dans la région, la mairie pourra par le biais du revenu des taxes de ces opérations assurer l'entretien de la ville et également le bon cadre de vie que recherchent ses habitants.

58 - PANERAI P., LANGE J., 2000, p. 9.

Perspective de recherche :

Les quartiers des grand ensemble aujourd'hui ont prouvé leur échec a plusieurs reprises, et ce qu'on a évoqué dans ce travail nous a confirmé qu'il serait d'un grand apport d'injecter, en plus des opérations de réaménagement et de présidentialisation, de nouvelles formes fonctions pour revitaliser ces ensembles d'habitations et les rendre active, bien fonctionnelle et offrant un bon cadre de vie toute la semaine et pendant toute la journée. Ce travail nous ouvre également des nouvelles pistes de recherche pour savoir :

- **Quelle diversité de formes urbaines comporte le contexte des grands ensembles en Algérie ?**

- **Quelles formes urbaines seraient la plus adéquate à injecter dans les différentes configurations de quartiers de grand ensemble en Algérie ?**

- **Quelles fonctions urbaines faut-il injecter dans les quartiers d'habitat en Algérie ?**

Bibliographie :

Livres :

- Lynch K: Site planing, Edition MIT presse, combridge, 1971.450p
- Merlin et F.Choay, Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, édition : PUF, Paris, 2000.
- Kevin Lynch, L'image de la cite, Ed. Dunod, Paris 1971,222p .
- Ministère de l'équipement et du logement, Espaces publics, Ed. Documentation française, Paris 1992, p 24
- Charles Delfonte, grandes histoire de la ville,Ed.A.Colin / Masson,Paris 1997,212p.
- Saulnier et Christine Zanin , Noise pollution reduces urban quality of life,Natalia , La ville, le bruit et le son, 2003, 276p
- F. Dufaux, A. Fourcaut ,Sur l'origine des grands ensembles, Le monde des grands ensembles, Paris : Éditions Créaphis, 2004
- Newman, O. : Defensible Space.- New York, Macmillan, 1972,264p.
- Dr. Salah BOUCHEMAL Mutations Agraires En Algérie, Editions L'harmattan, 1997
- Zuchelli, A : Introduction à l'urbanisme opérationnel et à la composition urbaine V.3.- Alger, O.P.U, 1984.- p. 172.

Mémoires :

- Boyer J., « Sur l'appropriation collective de l'espace », 2010, Mémoire de Master 1 Science Politique Université Lumière Lyon 2.
- Amélie Flamand ,Les espaces intermédiaires dans l'habitat, Paris Est2008.

Reuves :

- Augoyard J.-F., 1995, « L'environnement sensible et les ambiances architecturales », L'espace Géographique n°4.
- Norois revue 2005 : L'appropriation de l'espace : sur la dimension spatiale des inégalités sociales et des rapports de pouvoir.n°195.
- Revue Logement, octobre 1959,le logement collectif, n° 115.

- Bourdin A., 2003 « Urbanisme et quartier. Ce que nous apprend Paris Rive gauche », Terrain, n° 41.

Dictionnaires :

-Dictionnaire Larousse.

-Le Robert. Le dictionnaire de la langue française.

Pierre Merlin & Françoise Choay « dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement », Paris, PUF, 1988, 273p.

-Dictionnaire Grand Larousse universel, 1997, in Robert-Max Antoni, Extrait du Vocabulaire français de l'Art urbain, sur www.arturbain.fr Consulté le 12/04/2015

Sites web :

-Le site officiel de la communauté Alfortville « Alfortville.fr » Consulté le 15/08/2015

-Wikipédia, Espace et sciences sociales, lien : [fr.wikipedia.org/wiki/Espace_\(sciences_sociales\)](http://fr.wikipedia.org/wiki/Espace_(sciences_sociales)). Consulté le 13/04/2015

-<http://lesdefinitions.fr/espace-public#ixzz3msIVlzc> Consulté le 13/05/2015

-http://www.ekopolis.fr/sites/default/files/docs-joints/EKP-2011-Ecobat_publicprive-synthese_1.pdf Consulté le 01/03/2015

-<http://lesdefinitions.fr/habitant#ixzz3mi2gtkai> Consulté le 02/04/2015

-http://www.dicocitations.com/definition_littre/12652/Habitant_ante.php#8AG3QLTwyMsgWgH.99 Consulté le 11/02/2015

-<http://www.cnrtl.fr/lexicographie/voisinage> Consulté le 10/03/2015

-http://www.loisirquebec.com/prix_journalisme.asp?id=996 Consulté le 10/04/2015

-Sandrine Manusset, Ari Brodach et Laurent Marchais, Dossier 9 | 2007 : Inégalités écologiques, inégalités sociales, <https://developpementdurable.revues.org/3439> Consulté le 13/04/2015

-http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=17208&page=flash/if133/if133_def.htm. Consulté le 19/04/2015

- <http://lesdefinitions.fr/quartier#ixzz3msLM5X00> Consulté le 03/03/2015

- <http://elearn.univ-biskra.dz/> Consulté le 06/01/2015

[http : //www.linternaute.com/dictionnaire/fr/definition/grand-ensemble/](http://www.linternaute.com/dictionnaire/fr/definition/grand-ensemble/)Consulté le 02/03/2015

<https://etudesphotographiques.revues.org/3383>Consulté le 13/04/2015

<http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/logement.htm>Consulté le 29/01/2015

<http://insaniyat.revues.org>Consulté le 13/04/2015

<http://ainbeida.voila.net/urbain.htm>Consulté le 13/04/2015

<http://thesis.univ-biskra.dz>Consulté le 18/05/2015